

COLOMBES

e mag

.fr



N° 36

MARS 2018

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

Budget 2018
Cap sur
les projets



Colombes en marche
► Commercialisation des
logements de la Zac de la Marine

Colombes durable
► Comment prévenir la crue
de la Seine ?

Dynamiques
► Trois zones bleues
pour faciliter le stationnement

Colombes



Equipements électriques

La société **BENTIN SAS** développe et intervient dans différents domaines d'activités :

Eclairage public basse et moyenne tension

- Signalisation lumineuse tricolore
- Illuminations de fin d'année
- Mises en valeur de bâtiments
- Extension, Enfouissements et Branchements de Réseaux ERDF.

Equipements électriques, courants forts & faibles

- Maintenance et Entretien de bâtiments communaux et départementaux,
- Courants forts & faibles (Interphonie – Détection incendie et anti-intrusion)



71, bd de Strasbourg – BP 60 – 93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 66 70 73 – Fax. : 01 48 68 05 71
Email : dircommerciale@bentin-sas.fr

N° Intracommunautaire FR 10 598 201 101 – APE 4321A
Siret 598 201 101 0014 - RCS Bobigny B 598 201 101
S.A.S. au Capital de 6 300 000 Euros

La photo du mois



Photo Alexis Goudeau.

LA MONTAGNE S'INVITE À LA VILLE

Les épisodes neigeux exceptionnels du début du mois de février en Ile-de-France ont marqué adultes et enfants, les ennuis des uns faisant le bonheur des autres. Tombés abondamment en fin de journée mardi 6, les flocons ont transformé le paysage urbain en carte de Noël et suscité... quelque 750 km de bouchons autour de la capitale et de fortes perturbations dans les transports en commun.

À Colombes, 80 agents de la ville et 12 agents de la société Suez ont œuvré nuit et jour en voiture ou plus simplement à pied, munis de saleuses, de seaux et de raclettes pour dégager trottoirs et allées, tandis que les habitants étaient appelés à débayer leur pas-de-porte.

Pour des raisons de sécurité, parcs et jardins étaient hélas fermés, mais avec une couche de 10 cm d'épaisseur au sol, les enfants n'ont pas eu de mal à trouver sur les places et parvis les munitions d'une joyeuse bataille de boules de neige.

Une parenthèse immaculée que les Franciliens de toutes générations ne sont pas près d'oublier.

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Eric Dubrez,
chef d'entreprise et souffleur de verre

COLOMBES EN MARCHÉ

- La commercialisation des logements
de la Zac Marine 2 a débuté

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Commerces : les nouvelles adresses
- Parker, une industrie de pointe en pleine expansion

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Permis piéton pour les enfants de Victor-Hugo
 - Les zones bleues entrent en vigueur
 - Sécurité : marche exploratoire
pour les passagères de la ligne 304
- 200 arbres remplacés le long du tronçon du T1

SPORTS

- Les Archers réunis ciblent les podiums
- Le Colombes Hockey club : les « anges » de la patinoire

RENCONTRE

- Les frères Hallopeau, plombiers « 2.0 »

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences

6

NOS QUARTIERS

- Petite-Garenne : tournage d'un film avec Balasko et Darmon
- Centre : fouille sous l'ancien clocher Saint-Pierre Saint-Paul
- Petit-Colombes : ouverture de la crèche des Mouettes
- Fossés-Jean : circulation modifiée rue Michelet

10

12

DOSSIER

Budget 2018 : cap sur les projets

20

22

COLOMBES DURABLE

- Crue de la Seine : les mesures de prévention
- Travaux d'hiver au jardin

24

26

INSTANTANÉS

- Les événements de février, du salon de la petite
enfance au vernissage de la biennale du Verre

29

34

COLOMBES EN MARS

36

38

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle

43

45

HISTOIRES VÉCUES

- Marcelle Devaud, première femme maire
à diriger Colombes

46

49

GARNET

- Naissances, mariages, décès

50

“

De la constance
en politique...

”



Nous attendons toujours, le feuilleton continue. Le Président de la République n'a toujours pas tranché quant à la réorganisation administrative du Grand Paris au moment où j'écris ces lignes. Les annonces prévues depuis septembre 2017 sont sans cesse repoussées. **Je commence à croire que le gouvernement n'a aucune vision sérieuse du Grand Paris.** Que de temps perdu, surtout quand on sait que le chantier a été lancé il y a près de 10 ans par Nicolas Sarkozy ! On pourrait me dire que la critique est facile et que cela n'a guère d'incidence sur la vie de nos communes. Ce serait une grave erreur d'appréciation !

Nos budgets communaux sont évidemment affectés par les réformes territoriales. L'assainissement, la gestion des déchets, l'aménagement et les offices HLM communaux ont été transférés au niveau du territoire avec leurs budgets. Cela restreint notre liberté d'appréciation sur les investissements à venir. Cela complique notre gestion du fonctionnement de certaines structures et de certains services de la ville. Gouverner c'est prévoir et prévoir nécessite une vue la plus dégagée possible, ce qui n'est pas le cas depuis 2012. Vivement que le brouillard des intentions de l'État se lève !

Dans le même temps, grâce à la mobilisation et aux efforts des services de la Ville et grâce à la ténacité de la majorité municipale, cette année encore nous

n'augmenterons pas les taux d'imposition municipaux à Colombes. Nous tenons nos promesses. Alors que l'État augmente la CSG et donc la pression fiscale sur les retraités, alors que les familles, confrontées à la hausse du coût de la vie, vont devoir faire une croix sur l'universalité des allocations familiales, nous n'alourdissons pas les charges des Colombiens. Nous conservons l'essentiel des missions d'une ville malgré la baisse de nos recettes. Nous faisons aussi bien, sinon mieux, avec moins de moyens. **J'aimerais voir l'État faire la même chose !** Les réformes de l'Éducation nationale enclenchées par le ministre sont par exemple très séduisantes. Elles vont dans le bon sens. Mais qu'en sera-t-il des moyens financiers et surtout humains pour les accompagner ? Comment financer demain au niveau communal la construction de nouvelles écoles et centres de loisirs ? L'action politique que j'ai toujours défendue passe évidemment par des réformes mais elle passe encore plus par la mise en œuvre de ces réformes. **Nous verrons à l'usage si c'est le cas.**

Nicole Goueta

Maire de Colombes

Vice-présidente du département des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Vallées /
Petite Garenne

GÉRARD DARMON ET JOSIANE BALASKO À COLOMBES !

Les rues de la Petite-Garenne et des studios aux Vallées ont abrité, en ce début d'année, le tournage d'un nouveau film : « À nos pères », une production qui mettra en vedette deux pointures du cinéma français. Enquête.



► L'équipe du film « À nos pères », réalisé par Franchin Don, s'est rendue à plusieurs reprises devant la passerelle du Moulin-Joly et dans le café La Passerelle, pour y tourner des scènes avec ses acteurs : Gérard Darmon et Emilie Cazenave. Photos Arnaud de Beauregard

Le monde du cinéma est décidément de plus en plus friand des paysages et possibilités offerts par les quartiers résidentiels de Colombes. Après le tournage de « Radin ! » au conservatoire de musique, c'est la production « À nos pères » qui a jeté son dévolu sur le cadre urbain colombien. Affrontant les intempéries de ces dernières semaines, l'équipe est ainsi venue tourner en extérieur de nombreuses scènes en janvier et février, profitant également des studios de Kien Productions.

Trois semaines de tournage à Colombes

Pendant ces trois semaines de travail, sur les six qu'aura duré le tournage au total, certains habitants ont donc eu la surprise de croiser Gérard Darmon, tête d'affiche du film, autour de la

passerelle du Moulin-Joly et de l'avenue Anatole-France. Ce lieu, qui a été en partie décoré pour les besoins du scénario, constitue en effet l'un des décors principaux.

Drame français réalisé par Franchin Don et produit par Koi Films, le long-métrage raconte le parcours de Lucius (Gérard Darmon), un septuagénaire touché par la maladie qui noue une relation amoureuse avec Mona (Josiane Balasko) et amicale avec Aldo (Patrick Bouchitey) puis reçoit des propositions pour un mode de vie pour le moins inhabituel... Impossible d'en dire plus sur l'intrigue, qui compte emmener le spectateur de surprise en révélations. « À nos pères », qui a également été tourné à Asnières, Villeneuve-la-Garenne et dans les Yvelines, sortira en fin d'année dans les salles.

> Centre

FOUILLE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS L'ANCIEN CLOCHER

Depuis le 13 février, une fouille est entreprise dans le clocher de l'ancienne église Saint-Pierre Saint-Paul. Rappel des enjeux de ce chantier qui durera deux mois.

Pourquoi une fouille d'archéologie préventive ?

L'objectif de ce chantier, obligatoire, est de documenter les différentes séquences d'occupation et d'aménagement de l'église à partir des éléments conservés. Toutes les structures et niveaux archéologiques seront pris en compte afin d'aborder les usages de l'endroit qui fut lieu de culte mais aussi lieu d'inhumation. Ces renseignements, très précieux, enrichiront notre connaissance de l'histoire de la commune. C'est au cours de la destruction partielle de l'église en 1968, qu'un sarcophage mérovingien, avait été exhumé. Exposée aujourd'hui dans le musée d'art et d'histoire, cette découverte majeure a permis d'établir que Colombes était un site habité au moins depuis le V^e ou VI^e siècle.

Qui prend en charge les fouilles ?

Prescrit par le Préfet de Région et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France, ce chantier de fouilles a été confié, suite à un appel d'offres, à un bureau d'études archéologiques, la société Eveha, agréée pour l'exécution de fouilles d'archéologie préventives portant sur les périodes allant du Néolithique à l'Époque contemporaine. L'opération est dirigée par une archéologue médiéviste, assistée d'une anthropologue et d'un topographe.

Comment cette fouille est-elle menée ?

L'opération répond à un cahier des charges scientifique établi par le service régional de l'Archéologie en coordination avec la municipalité qui a engagé le chantier de sauvegarde du clocher. La fouille porte sur toute la surface intérieure des ruines (environ 100 m²). Un premier décapage mécanisé devra retirer le dallage actuel et les niveaux postérieurs à 1968 pour dégager les différentes strates jusqu'à leur niveau d'apparition, à l'intérieur et à l'arrière de l'édifice.



► La fouille de l'ancien clocher Saint-Pierre Saint-Paul, au croisement de la rue du Bournard et de la rue de Verdun, a commencé.

Comment sera-t-on informé des résultats de ce chantier ?

À moins d'une découverte majeure, les premières conclusions seront rendues publiques à l'issue de la fouille et non au fur et à mesure. Nous les publierons dans le journal. Le rapport final de l'opération devra être remis au maximum deux ans après la fin de l'opération sous la forme d'une présentation synthétique.

Plus d'infos sur le projet de sauvegarde de l'ancien clocher et l'appel aux dons :

Colombes le mag n°28 page 24.

Tél. : 01 47 60 81 28

> Petit-Colombes
Grèves

UNE NOUVELLE CRÈCHE DE 30 BERCEAUX BOULEVARD CHARLES-DE-GAULLE

La crèche des Mouettes ouvre ses portes en ce début de mois de mars. Gérée par « La Maison Bleue », elle pourra accueillir jusqu'à 30 petits, en accueil régulier ou occasionnel.



► La crèche Les Mouettes accueille les familles et petits à partir de ce mois de mars boulevard Charles-de-Gaulle.

Les habitants du Petit-Colombes connaissent bien le site puisqu'il a abrité, pendant des années, l'« Espace des 4 Chemins ». C'est afin de répondre aux besoins croissants des jeunes familles s'installant dans le quartier de la Marine en pleine mutation que le Maire, Nicole Goueta, a décidé de transformer cet espace en crèche collective. **Le projet**

de ZAC initial, conçu sous la précédente mandature, ne prévoyait aucun équipement de petite enfance. Le déménagement de l'ancienne mairie de quartier a été l'occasion de remédier à cet écueil. Une opération de complet réaménagement qui a nécessité pas moins d'un million d'euros d'investissement et plus de huit mois de travaux.

Délégation de service public

Baptisé « Les Mouettes », ce nouvel équipement dédié à la petite enfance sera géré via une délégation de service public. Le nouveau délégataire, « La Maison Bleue », est l'un des plus importants opérateurs privés du secteur en France. L'équipement colombien dispose d'une capacité de 30 berceaux, et s'étend sur deux niveaux plus une mezzanine.

Terrasse ludique et structure motrice

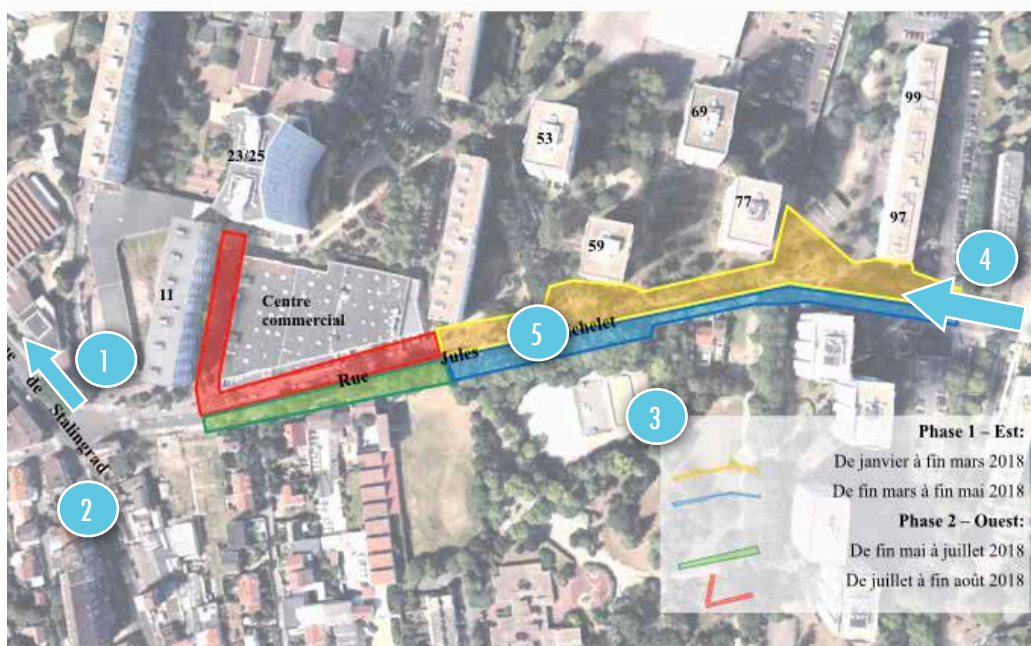
La crèche est divisée en deux espaces de vie distincts. Un lieu pour les petits et moyens et un lieu pour les grands. Au sein de l'équipement : une grande structure motrice, équipée de petits escaliers, pour favoriser l'éveil des tout-petits. Une terrasse ludique de 137 m² dotée d'un sol amortissant, protégée des bruits de la rue et idéale pour les activités d'été, complète cette structure qui offrira la possibilité aux familles de choisir entre accueil régulier ou occasionnel.

*Renseignements : 01 46 54 05 74.
Demandes d'inscriptions auprès du service de la Petite enfance : 01 47 60 43 56.*

> Fossés-Jean

RUE MICHELET PENDANT LES TRAVAUX, LA CIRCULATION EST MODIFIÉE

Un chantier d'importance a démarré sur une grande partie de la rue Michelet. La voirie est en cours de rénovation jusqu'en août, ce qui impacte les sens de circulation.



- 1 Déviation de la circulation dans le sens Colombes – Asnières : passage par l'allée Joliot-Curie (route du port pour les poids lourds).
- 2 Les arrêts de bus des lignes 235 et 366 sont déplacés avenue de Stalingrad, et leurs parcours modifié dans le sens Colombes-Asnières.
- 3 Le chantier se déroule en 4 phases, afin de limiter les nuisances.
- 4 La circulation dans le sens Asnières – Colombes est maintenue pendant toute la durée du chantier.
- 5 Installation de trois plateaux traversants, pour sécuriser la circulation piétonne.

POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SUPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ



Afin de répondre aux inquiétudes au sujet du déplacement programmé du magasin E.Leclerc dans le quartier, la municipalité souhaite clarifier sa position : « La direction de l'établissement allègue de la vétusté du bâtiment et souhaite son déménagement sur l'îlot Colombus, avenue de Stalingrad, à quelque 300 mètres de son emplacement actuel. Si la mairie n'a pas de prise directe sur cette décision, qui appartient aux seuls dirigeants du groupe, elle exige que soit implantée, à la place, une supérette. C'est l'objet des négociations actuelles. Le maintien de l'offre commerciale de proximité est une nécessité pour la vitalité de notre Ville. Vos élus y sont engagés à vos côtés. »

ERIC DUBREZ, CHEF D'ENTREPRISE

LE SECOND SOUFFLE DE V.E.R.A.L.



► Eric Dubrez devant « l'Horloge à voir le temps couler », conçue par le physicien Bernard Gitton, alors chercheur au CNRS. Il en existe 50 à travers le monde et toutes les pièces ont été produites par l'entreprise colombienne. Photos Alexis Goudeau

L'entreprise V.E.R.A.L., fondée en 1954 dans un atelier colombien, connaît une jolie croissance. Reprise par Eric Dubrez qui a succédé à son père, Henri, elle se targue aujourd'hui de servir des enseignes prestigieuses. Le Colombien de 59 ans, souffleur de verre et gérant, nous livre les secrets de cette réussite.



► De nombreux jeunes Colombiens accomplissent leur stage de troisième au sein de l'entreprise V.E.R.A.L.. Celle-ci recrute régulièrement des souffleurs de verre formés au lycée Dorian.



► La société VERAL (Verrerie d'Etude et de Réalisation d'Appareils pour Laboratoire) est spécialisée dans la fabrication de verrerie technique et scientifique, destinée notamment à l'industrie aéronautique, nucléaire ou la recherche scientifique.



“

Nous sommes toujours prêts à relever de nouveaux défis

”

Comment est née l'entreprise familiale ?

Mon père, qui était souffleur de verre à Paris, cherchait des locaux pour s'installer à son compte. En 1954, il a créé son atelier dans le garage d'un pavillon, rue Rouget-de-Lisle, où il vit encore aujourd'hui. Au départ, il produisait des ensembles de verrerie pour mesurer la pureté des gaz pour la société Air Liquide. Ses produits, sur mesure, adaptés à la demande, étaient très fiables, notamment ses robinets de verre qui réduisaient le risque de fuite au maximum. Il s'est forgé une réputation et d'autres grandes entreprises comme Carbone Loraine ou le CEA lui ont passé des commandes.

Pourquoi êtes-vous devenu souffleur de verre ?

Les métiers manuels m'ont toujours intéressé. J'avais déjà donné des coups de main à mon papa dans l'atelier... Il ne m'a rien imposé, c'est moi qui ai choisi ce travail qu'on ne peut exercer que par vocation.

Je suis entré, comme lui auparavant, au lycée Dorian, à Nation, en fin de troisième et ça a été le déclic. Je me suis passionné pour cette formation. Après avoir passé mon service militaire comme souffleur de verre dans les services techniques de l'armée de terre, je suis parti travailler à Lyon, dans l'entreprise Pignat où je suis resté trois ans... Puis je suis entré dans l'entreprise familiale en 1981, comme souffleur de verre.

Comment la collaboration avec votre père s'est-elle mise en place ?

Mon arrivée dans la société a permis à mon père de se concentrer sur la commercialisation, la visite des clients, la gestion. Notre duo marchait plutôt bien, nous avons obtenu de nouveaux contrats. À tel point qu'il a fallu agrandir nos ateliers et nous avons dû déménager. En 1994, après un passage rue Gabriel-Péri, nous avons trouvé ces locaux de 550 m², rue des Champarons...

Comment se porte l'entreprise aujourd'hui ?

En 2017, nous avons atteint un million d'euros de chiffre d'affaires. Nous travaillons pour de grandes entreprises : Airbus, Solvay, Total, Nestlé, L'Oréal, Dior...

Nous sommes huit : 4 souffleurs à l'atelier, un commercial, un administrateur des ventes, également responsable des approvisionnements, une secrétaire comptable, mon épouse, et moi qui suis gérant... Et toujours souffleur de verre. C'est inscrit sur ma carte de visite et j'y tiens ! (sourire)

Quels sont vos projets ?

Nous en avons beaucoup ! Essayer d'assurer la succession d'un fournisseur stratégique qui vient de déposer le bilan ; nous espérons lui racheter ses machines et reprendre quatre employés. Cela nous permettra d'assurer des productions mécanisées alors que pour l'instant tout ce que nous produisons est réalisé en grande partie manuellement. Au-delà des appareils de laboratoire, nous souhaitons renforcer notre production pour l'industrie aéronautique militaire et spatiale qui représente déjà la moitié de nos commandes. Ce sont des clients exigeants.

Colombes vous convient-elle pour votre implantation ?

Tout à fait ! Ce qui me plaît ici, c'est que nous sommes très proches de Paris sans être trop près, que nous pouvons nous déplacer sans problème en grande banlieue et en province puisque nous sommes à l'inverse des flux de circulation...

Comme nous ne créons pas de nuisance, cela nous permet de rester implantés au cœur d'un secteur pavillonnaire. Mon épouse et moi habitons juste à côté de l'entreprise. Le quartier est si calme que nous avons l'impression d'habiter à la campagne.

Quel est le secret du succès de votre entreprise ?

- Notre souci constant de la satisfaction du client, en termes de délais et de qualité : nous lui proposons le produit dont il a besoin, ni plus, ni moins.
- Notre volonté : nous sommes toujours prêts à relever de nouveaux défis.
- Notre sérieux et notre savoir-faire : nous sommes inventifs au niveau des techniques pour trouver la méthode et atteindre les objectifs.

BUDGET 2018

CAP SUR LES PROJETS

Plus que jamais marqué par les investissements, le budget 2018 de la commune sera mis au vote le 22 mars. Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 février dernier a permis à la municipalité d'exposer les contraintes drastiques auxquelles elle doit faire face et le cap qu'elle entend maintenir. Objectif affirmé : préserver la qualité du service offert aux Colombiens, sans pour autant augmenter les impôts.

Depuis 2014, la ville de Colombes fait face à de nombreux bouleversements liés à la baisse drastique de ses recettes de fonctionnement et à la création de la Métropole du Grand Paris qui a conduit, pour la première fois de son histoire, à son rattachement à une structure intercommunale.

2018 : un défi renouvelé

Cette année, ces contraintes budgétaires seront maintenues par le nouveau Gouvernement avec l'imposition d'un plafonnement des dépenses de la commune (+1,2 % cf. *graphique*) et la poursuite de la baisse des dotations de compensation d'exonération fiscales (-271 000 euros).

Le budget primitif 2018 présente donc à nouveau une section de fonctionnement maîtrisée et tenant compte des contraintes financières imposées à la municipalité.

En termes d'investissements et conformément à ses engagements, la municipalité continuera les grands

chantiers qu'elle a déjà engagés en faveur des Colombiens. Après une année 2017 record avec près de 63,5 millions d'euros dépensés, l'année 2018 devrait également être marquée par un engagement important de la ville en faveur du déploiement de nouvelles offres de services publics.

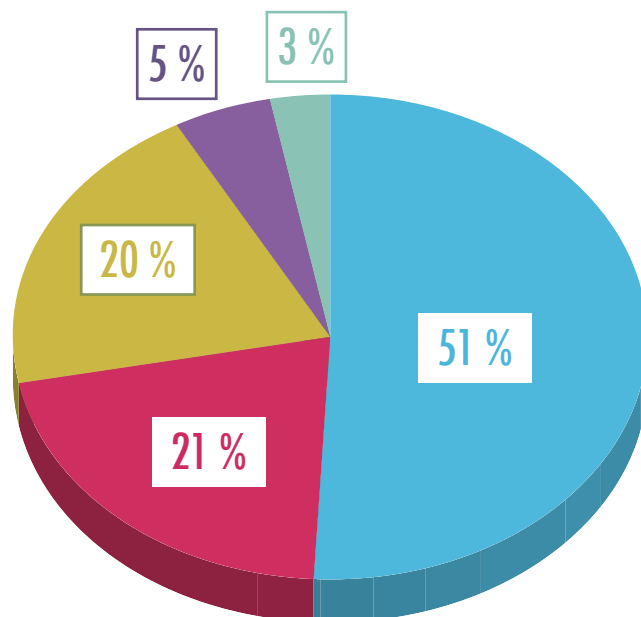
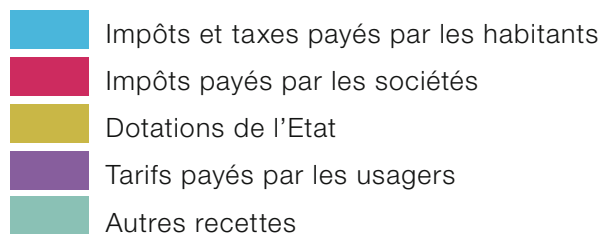
Plus de **52,5 millions d'euros** sont ainsi prévus dès le budget primitif 2018 pour :

- la poursuite des travaux engagés dans le quartier du Petit Colombes,
- la rénovation du quartier des Fossés-Jean
- les travaux pour l'ouverture de 5 nouvelles crèches,
- le lancement effectif de plusieurs chantiers majeurs tels que la construction de l'école Barbusse, la rénovation extension de l'école Maintenon ou encore la réhabilitation du vieux clocher.

Côté recettes, et comme cela est le cas depuis 2014, **aucune augmentation d'impôt n'est proposée au conseil municipal. Les tarifs des prestations municipales sont maintenus et la Ville ne prévoit pas de souscrire de nouvel emprunt sur l'année 2018.**

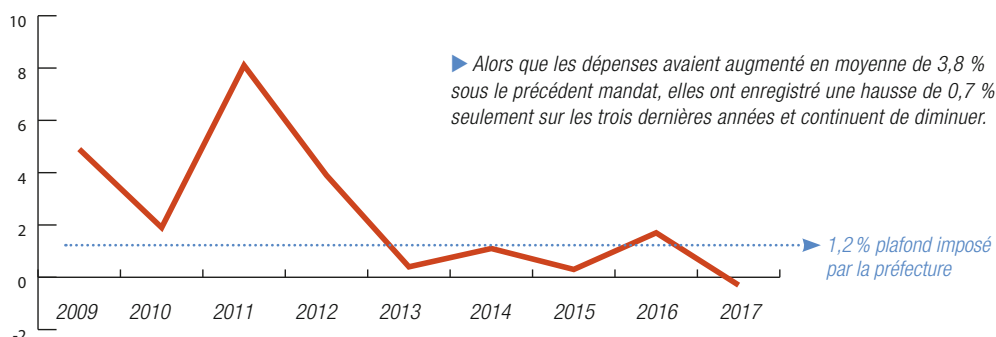
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE AU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Recettes réelles de fonctionnement de la ville au budget prévisionnel 2018



► Les recettes de fonctionnement de la Ville s'établissent à 136 millions d'euros contre 146 millions en 2017.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE



3,8 %
Moyenne des évolutions
2008-2013

0,7 %
Moyenne des évolutions
2014-2017

Chiffres clefs

9 millions €
de dotation globale
de fonctionnement en 2018
contre 29 millions en 2014

0 %
d'augmentation
d'impôts à Colombes

1 000
places en crèches
d'ici 2020

13,7 millions €
de travaux investis
dans les écoles

52,5 millions €
d'investissements pour la Ville
en 2018

VOS SERVICES À LA LOUPE

COÛTS RÉELS ET TARIFS

Les services publics à caractère social, éducatif ou culturel proposés par la Ville reposent sur un financement budgétaire et une participation financière des usagers. Passage en revue du coût supporté par la collectivité au regard du tarif acquitté par les Colombiens et rappel des projets en cours.



CRÈCHES

Budget

13,7 millions d'euros

Ce que l'utilisateur paye pour un enfant :

1 344 € / an (en moyenne)

La part de la Ville :

6 560 €

Projets 2018

- création d'une crèche rue du 8 mai 1945
- réhabilitation et extension de la crèche des Mésanges (passage de 45 à 60 berceaux)



SPORT

Budget

5 millions d'euros

Piscine :

Ce que l'utilisateur paye en moyenne pour une entrée : **2 €**

La part de la Ville : **7 €**

Projets 2018

- reprise complète de l'étanchéité de la piscine
- réfection des vestiaires et des locaux des tennis du centre sportif Lagravère
- réfection des 4 virages de la patinoire



CULTURE

Budget

7,1 millions d'euros

Conservatoire :

Ce que l'utilisateur paye : **327 €** / an (en moyenne)

La part de la Ville : **1 316 €**

Projets 2018

- réhabilitation et extension de la médiathèque Jacques Prévert
- création d'une nouvelle médiathèque dans le nouveau pôle d'équipements publics du quartier des Fossés Jean
- réhabilitation de l'ancien clocher

ÉDUCATION



Budget : 16,5 millions d'euros

Restauration scolaire :

Ce que l'utilisateur paye (en moyenne) : **3€**

La part de la Ville : **7,50 €**

Centres de loisirs :

Ce que l'utilisateur paye : **2,30 €**

La part de la Ville : **18,70 €**

Projets 2018

- construction de l'école Jean-Jacques Rousseau
- construction de l'école Henri Barbusse
- réhabilitation et extension de l'école Maintenon

SÉCURITÉ



Budget : 8,8 millions d'euros

Projets 2018

- extension de la vidéo-protection
- extension des systèmes de contrôle d'accès dans les bâtiments de la ville (bâtiments administratifs, équipements sportifs)
- renouvellement de la flotte de véhicules de la brigade motocycliste

CADRE DE VIE



Budget : 8 millions d'euros

Projets 2018

- transformation du parvis arrière de l'hôtel de Ville en square
- aménagement de la promenade Joliot-Curie
- aménagement du square Jules-Michelet (Fossés-Jean)
- programme d'enfouissement de réseaux et rénovation de voiries
- renouvellement annuel des arbres



► INTERVIEW

Nicole Goueta,
maire de
Colombes

“ 2018, année de
grands chantiers ”

En quoi 2018 est un tournant en matière d'investissement ?

Depuis le début du mandat, nous avons travaillé à la mise en place du programme sur lequel nous ont élus les Colombiens. Beaucoup de projets ont déjà été réalisés comme l'ouverture de la crèche des Mouettes, la rénovation du square Médéric, le déploiement de l'application mobile ou encore le réarmement de la police municipale.

Après trois ans de démarches, 2018 est enfin l'année du lancement des grands chantiers de notre mandature tels que l'Arc sportif, la création attendue de 5 crèches, la rénovation de 2 médiathèques, la réhabilitation du clocher ou encore la transformation de l'usine Palan.

Comment maintenez-vous les impôts et les tarifs de la Ville malgré les baisses de dotations de l'État ?

En trois ans, nous avons perdu plus de 30 millions d'euros de recettes : 20 millions au titre des baisses de dotations de l'État et 10 millions suite au départ de Thalès. Pour ne pas faire payer aux Colombiens la mauvaise gestion de l'État, nous avons donc choisi de réorganiser en profondeur nos services municipaux pour rendre la même qualité de service. L'ensemble de ces économies de gestion a permis de dégager de nouvelles marges de manœuvre et de renforcer notre autofinancement. La dette de la Ville, est, elle, restée stable et les très bonnes conditions de marché nous ont permis de souscrire de nouveaux contrats avec des taux fixes nettement inférieurs à 1 %. La Ville a également bénéficié de l'excellente gestion de la Codevam, société d'économie mixte dont elle est l'actionnaire majoritaire. L'opération menée par cette société sur la ZAC des Champs Philippe 1 a ainsi permis de dégager près de 25 millions d'euros de bénéfices intégralement reversés à la Ville.

DES INVESTISSEMENTS TOUS AZIMUTS

La Ville tient ses engagements et poursuit ses investissements dans tous les domaines. Les écoles et les crèches ont la part belle ainsi que la sécurité et le cadre de vie.

PROJETS RÉALISÉS EN 2017



Création d'une crèche dans l'ancien Espace des 4 Chemins



Rénovation du square Médéric

Création d'un parking de 450 places sur la ZAC Charles-de-Gaulle Est

Mise en place d'alarmes dans les écoles de la Ville non encore équipées

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



Construction de l'école Jean-Jacques-Rousseau



Création d'une crèche rue du 8 mai 1945



Création d'une médiathèque dans le pôle d'équipements publics du quartier des Fossés-Jean

PROJETS À LANCER EN 2018



Construction de l'école Henri-Barbusse

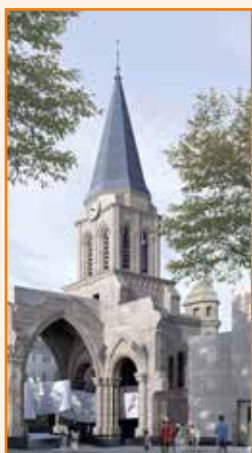


Réhabilitation et extension de l'école Maintenon



Réhabilitation et extension de la médiathèque Jacques-Prévert

Travaux crèche des Mésanges (passage de 45 à 60 berceaux)



Réhabilitation de l'ancien clocher



Extension de la vidéo-protection

POURQUOI VOS IMPÔTS N'AUGMENTENT PAS ?

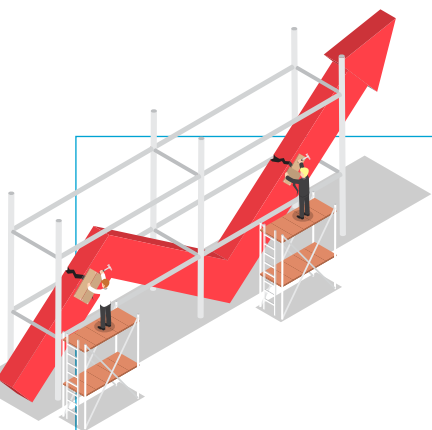
Depuis 2014, la ville a perdu plus de 30 millions d'euros de recettes du fait des baisses de dotation imposées par les gouvernements successifs. Acculées, de nombreuses villes ont opté pour l'augmentation de leurs impôts locaux. À Colombes, la municipalité tient bon. Explications.



ÉCONOMIES DE GESTION : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Depuis 2014, la Ville a réalisé plus de 30 millions d'euros d'économies cumulées grâce des solutions de bon sens et à une organisation optimisée de son administration.

ACTION MENÉE	ÉCONOMIE RÉALISÉE (PAR AN)
Transformation du Centre Municipal de Santé en Maison de santé	- 1 500 000 €
Déménagement des services de la ville dans des bâtiments communaux	- 350 000 €
Renégociation des marchés de la ville avec ses prestataires	- 400 000 €
Renégociation des contrats de dette (baisse des taux)	- 300 000 €
Mise en place d'une collecte des encombrants sur rendez-vous (rationalisation du planning d'intervention des équipes)	- 40 000 €
Externalisation du ménage dans les écoles et les bâtiments administratifs	- 2 200 000 €
Diminution du nombre de véhicules de la ville et achat de véhicules électriques	- 20 000 €
Modernisation de l'administration et dématérialisation progressive des procédures internes : baisse drastique de la consommation de papier des services de la ville	- 800 000 feuilles



NÉGOCIATIONS DE SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS

Depuis 2014, la Ville a cherché à diversifier ses sources de financement pour éviter de recourir à l'emprunt :

INITIATIVE DE LA MUNICIPALITÉ	NOUVELLE RESSOURCE OBTENUE
En 2016, signature d'un contrat avec le Département	+ 8 600 000 €
Collaboration renforcée avec la Région Ile-de-France (équipement de la police municipale, construction de nouveaux équipements, rénovation du vieux clocher)	+ 2 500 000 €
Utilisation de plusieurs réserves parlementaires attribuées à des projets municipaux par les députés et sénateurs de Colombes	+ 145 000 €
Activation du mécénat quasi-inexistant en 2014. pour les événements culturels et la rénovation du vieux clocher	+ 220 000 €



OPTIMISATION DU PATRIMOINE FONCIER DE LA VILLE

La ville de Colombes est propriétaire de biens mobiliers et immobiliers pour une valeur supérieure à 650 millions d'euros. En 2014, la Ville détenait des terrains et des bâtiments inutilisés ou sous-utilisés. Un travail de fond a donc été engagé pour optimiser ce patrimoine et le valoriser au mieux :

Cession du centre de loisirs de Saint François de Longchamp inutilisé depuis de nombreuses années	+ 400 000 €
Cession d'un terrain communal inutilisé au 339, rue d'Estienne d'Orves	+ 3 600 000 €
Cession du terrain communal rue des Renouillers que la précédente municipalité prévoyait de céder à l'euro symbolique	+ 4 300 000 €
Cession du terrain du 8 mai 1945 en vue de la création d'une crèche	+ 3 400 000 €



► Une grande part des nouveaux logements sera installée le long d'une nouvelle voie piétonne, bordée d'aménagements paysagers. (Architectes DGM et Associés)

ZAC DE LA MARINE : LA COMMERCIALISATION DES NOUVEAUX LOGEMENTS A DÉBUTÉ

Programme d'aménagement ambitieux pour le quartier du Petit-Colombes, le projet de la « ZAC Marine 2 » va devenir réalité avec le lancement de la construction de 258 logements en accession.

Projet porté par la municipalité et la Codevam, aménageur de la Ville, la deuxième phase d'aménagement de la ZAC de la Marine entre dans une étape concrète en ce début année (voir Colombes Mag n°29). Le 16 février, le promoteur Pichet Immobilier a lancé la commercialisation de 80 des 258 nouveaux logements prévus dans ce secteur du Petit-Colombes. La livraison des premiers appartements est prévue devrait intervenir début 2020.

Pour permettre l'édification de ce nouvel ensemble, l'aire d'accueil des gens du voyage, actuellement située au bout de la rue des Côtes-d'Auty, a été déplacée. La

prochaine s'érigera plus au nord, avec un nouvel accès rue de Sartrouville et comportera, comme la précédente, 32 emplacements. Sa livraison est prévue pour mars.

Une architecture plus aérée

La proximité immédiate de la zone pavillonnaire, rue Champy, a nécessité, de la part des architectes et spécialistes mandatés pour son édification, une vigilance toute particulière. Pour se démarquer des bâtiments déjà existants dans la ZAC Marine 1 et ne pas entamer l'identité du quartier, ils ont fait le choix de privilégier une architecture



► L'une des résidences du programme « Nouvel Horizon » sera construite à l'angle des rues Champy et Côtes d'Auty (Architectes DGM et Associés)



► Les grands ensembles collectifs du programme « Nouvel Horizon » privilégient des gradins-terrasses végétalisées et des façades aérées aux angles arrondis. (Architectes DGM et Associés)

marine. Les étages disposés en gradins-terrasses végétalisés et les façades aérées aux angles arrondis évoquent l'univers marin en cœur de milieu urbain.

Trois ensembles, du studio au T5, adossés à l'hôpital Max-Fourestier de Nanterre, seront édifiés à la place de l'ancienne aire d'accueil, sous le nom « Nouvel Horizon ». De l'autre côté de la voie piétonne aménagée pour l'occasion, ce sont deux petites résidences de 14 et 21 appartements, disposant de jardins privés, qui s'intégreront à la zone pavillonnaire.

Une résidence de 15 logements complétera cette offre dédiée à l'accession privée à l'angle de la rue Champy, complétée par la réalisation de 29 logements sociaux s'intégrant parfaitement dans le paysage.

Les circulations douces à l'honneur

Le projet de la ZAC comprend également pas moins de 2 700 m² de locaux d'activités rue de Sartrouville, et un parking en surface de 20 places. Une voie nouvelle en sens unique

reliera la rue de Sartrouville à la rue Champy, et permettra également d'accéder au parking souterrain résidentiel de 296 places réparties sur deux niveaux.

Poursuivant l'ambition durable de l'éco-quartier, la part belle sera donnée aux circulations douces et aux aménagements paysagers, qui borderont une nouvelle allée piétonne partant de la rue des Côtes-d'Auty. Chaque bâtiment bénéficiera de l'apport en énergie de la chaufferie biomasse, qui alimente déjà le nord-ouest du Petit-Colombes.

CHIFFRES CLÉS

80 logements, du studio au T5, ouverts à la commercialisation depuis février

2 700 M² surface de locaux dédiés aux activités d'entreprise

296 places dans le parking souterrain qui desservira les nouvelles résidences, et profitera aussi, en partie, aux habitants de la ZAC Marine 1



► Les premiers logements de la ZAC Marine 2 devraient être livrés début 2020. Architectes DGM et associés

QUAND LA SEINE MONTE...

LES MESURES DE PRÉVENTION QUI S'IMPOSENT

Lundi 29 janvier dernier, la Seine atteignait un pic de crue de 5,85 m à Austerlitz. Si les Colombiens ont été épargnés, les services de la Ville n'en ont pas moins été mobilisés, en relais des services préfectoraux, afin de pourvoir à tout débordement ou remontée de la nappe phréatique.



► La Seine, depuis le parc de l'Île Marante, juste après l'épisode neigeux, survenu une semaine à peine après la crue. Cette année le niveau du fleuve a atteint 5,85 m. Photo Alexis Goudeau

La crue de 1910 a marqué les mémoires avec un niveau inégalé de 8,62 m pour la Seine. Le zouave du pont de l'Alma avait alors de l'eau jusqu'aux épaules. Cette crue centennale, toujours redoutée, reste dans les esprits. Fin janvier, la situation était particulièrement préoccupante en Ile-de-France avec un niveau d'alerte orange et d'importants débordements, en amont et en aval de la capitale.

Cellule de crise

À Colombes, l'accès aux berges de la Seine a été interdit au public. Mais

en dehors de la fermeture durant trois jours des deux parkings du Centre technique municipal, situé tout près du fleuve, aucune mesure d'évacuation n'a dû être prise dans notre commune. La cellule de crise du plan communal de sauvegarde a néanmoins été activée et les services alertés afin que puissent être prises toutes les mesures de précaution utiles.

Durant onze jours, du 23 janvier au 2 février, élus, policiers municipaux, services techniques et opérateurs (routes, transports, gaz, eau, électricité) ont été en lien permanent avec la Préfecture via le Centre opérationnel départemental Inondation.

Activation du plan communal de sauvegarde

Si les eaux avaient atteint un niveau critique, c'est le plan communal de sauvegarde qui aurait été activé. Ce dernier prévoit la coordination de tous les acteurs concernés pour assurer, en cas d'évacuation de la population, l'information continue des habitants, leur hébergement et leur ravitaillement. La sécurisation des sites en cours d'inondation, les itinéraires praticables, le ravitaillement en eau potable, la sécurisation de l'habitat inoccupé et la gestion des ordures ménagères sont autant de problématiques dont la résolution est orchestrée. La crue de janvier dernier a surpris par son rapprochement avec celle de 2016. Statistiquement, ces épisodes interviennent plutôt tous les 30 ans.

LE TOP 5 DES CRUES DE LA SEINE

8,62 M (1910)

7,14 M (1955)

6,18 M (1982)

6,10 M (2016)

5,85 M (2018)

► La mesure de référence, y compris pour Colombes, est la station hydrométrique du pont d'Austerlitz.

TRAVAUX D'HIVER AU JARDIN

CONSEILS D'ENTRETIEN

Qui a dit que pendant l'hiver, il était vain de s'occuper de son jardin ? Le temps est au contraire à la protection et aux préparatifs en vue du printemps. Pour vous guider dans vos travaux, nous vous livrons quelques conseils pratiques.



► La saison hivernale est un moment « de creux » idéal pour utiliser votre compost, mais aussi pour commencer vos plantations de végétaux.

Même si les basses températures et périodes de gel nous rappellent que l'hiver est là, cette saison reste propice à l'enrichissement de votre jardin. C'est le moment d'utiliser par exemple votre compost, en l'étalant sur votre sol pour nourrir et réchauffer la terre. Il viendra en complément des

paillages déjà réalisés au pied de vos plantations.

Le mois de mars est également une période idéale pour procéder à la taille de floraison de vos arbres et arbustes ou pour retirer les mauvaises herbes du jardin. N'hésitez donc pas à désherber ! Vous permettrez

à chaque plante de votre potager et de votre jardin de mieux respirer.

Il est par ailleurs, et contrairement aux idées reçues, tout à fait possible de planter des végétaux. Si le gel ne vous en empêche pas, commencez par nettoyer les racines nues de vos plantes, puis étalez dessus du pralin (mélange d'eau, de terre, de compost et de lait) avant de les plonger dans votre terre enrichie de compost. Elles sont prêtes pour le retour du soleil !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des cours de jardinage

gratuits sont organisés par le service Écologie urbaine

au centre nature,
16, rue Solférino.

Plus d'infos: 01 47 60 82 81

En bref

• **Collecte de sapins.** Du 2 au 22 janvier dernier, la commune a mis en place une collecte de sapins basée sur l'apport volontaire, dans 13 sites différents. Ce dispositif a permis de récolter 1521 sapins, soit 11,5 % de plus qu'en 2017. À

noter que cette action était renforcée cette année par une collecte en porte-à-porte menée par l'entreprise Suez, les 8 et 9 janvier, qui a permis d'ajouter à ce total 650 conifères destinés au recyclage !

NOUVEAUX COMMERCES : LES BONNES ADRESSES DE MARS

Qu'ils soient présents sur les marchés ou dans vos quartiers, les commerçants colombiens ont à cœur de de vous proposer leurs meilleurs produits et expertises. À vous de les découvrir !



Photos Alexis Gaudreau

Poissonnerie Tousch : produits frais au marché du Centre

L'offre de poissonnerie s'est enrichie au sein du marché du Centre, avec l'arrivée en fin d'année dernière de Ludovic Tousch et son équipe. Sur leur étal vous pouvez depuis plusieurs semaines retrouver durant tous les jours d'ouverture son stock de produits frais issus de la pêche du jour. Vente au détail et en demi-gros, préparation à la carte de plateaux de fruits de mer... Depuis la mise en place de ce nouvel étal, « les demandes sont aussi nombreuses que variées », se réjouit Ludovic Tousch.

Place Henri Neveu, les mardi et jeudi de 8h45 à 12h45 et dimanche de 8h à 13h30.



Century 21 fait peau neuve !

L'agence immobilière Century 21 Beaurepaire a pris ses quartiers en février dans des locaux entièrement réaménagés. Forte d'une équipe de 15 personnes, l'agence vous accueille dans des conditions optimales, avec des espaces clients plus nombreux, des salles de réunion idéales pour des assemblées générales de copropriété. « Nous souhaitons faire vivre cet espace en plein cœur de la ville », assure Philippe Bodolec, directeur de l'agence.

2, place du Général-Leclerc, ouvert le samedi et le lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. : 01 47 80 21 00.



O'Cant'halles : saveurs d'Auvergne et du Cantal

Précédemment installée avenue Henri-Barbusse, l'équipe de la charcuterie-fromagerie O Cant'Halles déménage mais reste fidèle au quartier des Vallées et de la Petite-Garenne ! Chaque vendredi, vous pouvez désormais retrouver sur leur stand du marché Wiener des fromages, charcuteries et viandes en provenance directe du Cantal et de l'Allier, ainsi qu'une gamme d'épicerie de terroir. Des produits succulents à commander selon votre convenance.

Place Jean-Wiener, ouvert chaque vendredi de 16h à 20h. Tél. : 06 14 27 37 87

En bref

- **Animation de la Saint-Patrick.** Le samedi 17 mars, le Groupement des artisans commerçants et industriels (GACI), en partenariat avec la Ville, vous invite à fêter la Saint-Patrick avec les commerçants colombiens. À cette occasion, de nombreux cafés et pubs du centre-ville vous proposent des promotions spéciales, valables uniquement durant cette journée. Pour retirer les tickets promotionnels, rien de plus simple : trois ballons verts sont disposés à l'entrée des enseignes participantes !

PARKER, UNE INDUSTRIE DE POINTE EN PLEINE CROISSANCE

Le site colombien du groupe Parker, leader européen dans la conception d'accumulateurs, emploie 80 salariés dans la zone industrielle de la Prairie. Spécialité de la société : l'assemblage de pièces, créées sur-mesure ou en série, et le développement de nouveaux modèles.



► Les accumulateurs conçus à Colombes sont destinés principalement à trois secteurs : l'hydraulique, l'éolien et l'aéronautique. Photo Alex Bonnemaison

Dès sa création, en 1938 à Colombes, l'entreprise – appelée alors Olaer – est pionnière dans les équipements haute pression. Son fondateur, Jean Mercier, est le concepteur de l'accumulateur à vessie pneumatique. Thomas Legendre, responsable actuel du site, en explique le principe au non-initié : « les accumulateurs sont de gros tubes d'aciers dans lesquels se trouve une vessie en caoutchouc qui est gonflée de gaz. Le volume de la vessie varie en fonction de la pression du système, ce qui permet d'absorber des pics ou de créer une réserve d'énergie, à la manière d'une batterie ». Les accumulateurs conçus à Colombes sont destinés principalement à trois secteurs : l'hydraulique, l'éolien et

l'aéronautique. Dans un avion par exemple, ils ont pour rôle de libérer de l'énergie très rapidement pour le freinage. Thomas Legendre précise l'importance de la technologie : « l'accumulateur donne la possibilité de réduire la taille des systèmes, de réaliser des économies d'énergie, mais aussi de disposer d'une énergie indépendante des coupures électriques ».

L'entreprise recrute un opérateur, un ingénieur, un dessinateur projeteur...

Aujourd'hui, l'usine ne réalise plus de fabrications lourdes : les salariés se concentrent sur la conception de nouveaux accumulateurs

(Recherche et Développement) et sur l'assemblage de pièces. « Ce sont les expertises individuelles davantage que les équipements qui sont mis en avant ». Les dernières années ont été marquées par de profondes transformations, suite au rachat de l'entreprise en 2012 par le groupe Parker qui compte 57 000 salariés dans le monde. Visiblement, le travail mené a porté ses fruits. Le site a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros, avec une rentabilité de 7 %. Conséquence directe : trois recrutements sont programmés en 2018, trois supplémentaires en 2019. Les profils recherchés ? Un opérateur, un ingénieur, un dessinateur projeteur... C'est d'ailleurs afin d'attirer les jeunes vers ces métiers industriels peu connus que Parker a accueilli pour la première fois en janvier 2018 un groupe d'élèves de troisièmes dans le cadre du dispositif passerelle école-entreprise initié par la commune et le club Colombes Expansion. Thomas Legendre ne cache pas son attachement à Colombes : « Grâce à notre proximité avec l'agglomération parisienne, nous sommes très attractifs auprès de jeunes talents fortement qualifiés. Dans le même temps, nos camions ont un accès direct à la A86, ce qui leur permet de déposer et de prendre la marchandise sans difficulté ».

Pour plus d'infos :
www.parker.com

▼ Le CCJ découvre le Département



Renouvelé en décembre dernier, le Conseil Communal des Jeunes a déjà un programme chargé. Les 35 jeunes Colombiens ont entrepris en ce début d'année de percer le secret du « mille-feuille territorial » français. C'est dans ce but qu'une visite de l'hôtel du conseil départemental a été organisée à Nanterre, le 25 janvier. Après un quizz de présentation de l'institution, le groupe a pu visiter l'hémicycle, où se tiennent les réunions de conseil, puis rencontrer, autour d'une galette des rois, Patrick Devedjian, président du conseil départemental, et Nicole Goueta, vice-présidente et maire de Colombes.

▼ Un rapprochement entre les religions



Mieux connaître la religion de son voisin, comprendre ses croyances et découvrir ce qui rapproche chaque pratiquant : ces thèmes ont été au cœur de la rencontre inter-religieuse au Tapis Rouge, le 28 janvier. Réunis autour des représentants des communautés catholiques, juives, coptes et musulmanes, les participants ont échangé à partir de quizz informatifs et ludiques. « Des journées comme celles-ci sont nécessaires. Elles permettent d'approfondir le respect mutuel entre les différentes religions présentes à Colombes », a rappelé Nicole Goueta, maire de Colombes, présente aux côtés d'Arnold Bauer, conseiller municipal en charge du Jumelage et des Relations avec les cultes. *Photo Martine Mouchy*

► DEUXIÈME ÉDITION DU SALON DE LA PETITE ENFANCE



Le Salon de la Petite Enfance n'en est qu'à sa deuxième édition, et pourtant ! L'événement organisé en partenariat avec le Département, est manifestement déjà un rendez-vous incontournable pour les jeunes parents. Organisé au Tapis Rouge, il offre à tous les foyers en quête d'un mode de garde pour leurs enfants l'occasion de rencontrer dans un lieu unique, l'ensemble des interlocuteurs et professionnels de la petite enfance.

Le fait est que les possibilités sont nombreuses. Avec 900 places disponibles en accueil collectif ou micro-crèche privée, 400 assistantes maternelles... l'offre s'enrichit chaque année. Un éventail de propositions nécessaire selon Bernadette Samama, adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance : « *Les nombreuses opérations d'urbanisme en cours amènent une population de jeunes couples avec enfants. Les deux parents travaillent et cherchent donc des possibilités de garde. Seule une diversité des offres permet la souplesse nécessaire en la matière* ».

Le salon, qui bénéficiait cette année d'animations ludiques pour les enfants, a permis de présenter les projets de la municipalité : constructions de quatre crèches, deux nouveaux Relais assistantes maternelles... Autant d'initiatives qui viendront renforcer d'ici 2020 la diversité de l'offre colombienne. *Photo : Valérie Dubois*



▼ Un emploi en vous formant, c'est possible!



La formation en alternance est encore trop peu connue des jeunes en recherche d'emploi. Pour les guider dans leurs démarches et créer l'opportunité d'une première embauche, l'agence Pôle Emploi de Colombes, en partenariat avec la commune, a organisé son 1^{er} forum de l'alternance le 14 février dernier à l'espace Colbert, site adapté à ce type de manifestation en direction des jeunes de 16 à 30 ans, ciblant plus particulièrement les habitants des quartiers « politique de la ville ». Ce salon a regroupé 36 exposants (centres de formation et entreprises) dans des domaines variés : informatique, BTP, esthétique, transports, grande distribution... L'occasion de découvrir des métiers et des formations (du niveau CAP à Post Bac) dans des secteurs qui recrutent, comme a pu le constater Caroline Coblenz, Première Adjointe déléguée au développement économique et à l'emploi. *Photos Arnaud de Beauregard*

▼ La Biennale du Verre est lancée!



C'est l'un des événements culturels de ce début d'année : la 4^e Biennale du Verre a été lancée le 16 février au Musée d'Art et d'Histoire. Jusqu'au 13 juillet sont exposées une quarantaine d'œuvres réalisées par 13 artistes spécialistes du verre, combinant différentes sensibilités pour des résultats fascinants ! Pierre Nicot, adjoint au maire délégué à la Culture, a inauguré cet « événement qui fait maintenant du paysage culturel de notre ville », en présence de son invité principal, Antoine Leperlier, dont les pièces marient le verre et la porcelaine, la céramique... La Biennale sera marquée dans les mois à venir par plusieurs ateliers au Musée et au conservatoire, animés entre autres par Shirley Niclais, artiste marionnettiste en résidence mission. *Photos Arnaud de Beauregard*

► LA SCIENCE SE LIVRE



Manifestation organisée chaque année par le conseil départemental, dans le but de favoriser la vulgarisation scientifique, « La science se livre » a mobilisé durant quinze jours en février les trois médiathèques de Colombes. Pour cette édition 2018, c'est le numérique qui était le thème phare de la quinzaine, et celui-ci a été décliné dans des animations aussi éclectiques que surprenantes.

Des ateliers ludiques, destinés aux enfants de 6 à 12 ans mais aussi aux jeunes adultes ont abordé successivement le fonctionnement d'Internet, la robotique, la création de jeux vidéo, le « pixel art », la musique assistée par ordinateur et même la programmation informatique ! À chaque fois, l'objectif demeure de rendre accessibles et interactifs ces univers et ces nouvelles technologies qui paraissent complexes au premier abord.

La meilleure preuve de cette approche a été donnée le samedi 17 février, à la médiathèque de la Marine, lors d'un atelier animé par l'association Les Savants Fous autour de la « stop-motion ». Cette méthode d'animation, qui demande de la patience, consiste à coller bout à bout des images fixes pour donner ensuite l'illusion du mouvement. Les enfants ont ainsi appris, en un après-midi, à réaliser un petit film à base de figurines, le tout sous l'œil attentif de Michel Môme, conseiller municipal en charge de la Gestion des médiathèques.

Photos Valérie Dubois





Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur
des Travaux Publics et Privés

**VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
PAVAGE**

UFS

218, rue Michel Carré
95870 BEZONS

Tél. : 01 30 76 39 30

Fax : 01 39 61 53 24

contact@asn-ufs.fr

Triplement
certifiés



MARIE NOËLLE LEROY



MNL
COIFFURE

**SPÉCIALISTE
DE LA COLORATION
VÉGÉTALE**



biocoiff
Prenez le virage du Végétal

01 42 42 94 00

MNL : 6 place de la liberté

92250 LA GARENNE-COLOMBES - www.leroycoiffure.com

ISOLATION
DESIGN
SECURITE

**Pour tous vos projets,
TRYBA est là !**

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES**
PORTES OUVERTES
DU 8 MARS
au 18 MARS 2018⁽¹⁾
(1) Selon accord de gestion TRYBA
(2) voir conditions applicables de l'agence
(3) Selon conditions de la loi de Finance 2015

15% de crédit d'impôt

**DIAGNOSTIC
ET DEVIS
GRATUITS**

TRYBA
fenêtres - portes - portes blindées

FENÊTRES SERVICES CONFIANCE
79, Avenue de la Marne - 92600 ASNIÈRES
Tél. : 01 47 91 25 75

Agence de communication
des collectivités locales
d'Ile-de-France

**Réservez votre
espace publicitaire**
dans le magazine de la ville de
Colombes

Contact
Cynthia de Almeida 06 69 51 36 55

Les Espaces Multi-Services, 56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg - 77435 Marne-la-Vallée cedex 2

01 64 62 26 00

groupe cmf.fr

À L'ÉCOLE VICTOR-HUGO, LES ÉLÈVES ONT PASSÉ LE « PERMIS PIÉTONS »

C'est une première à Colombes. Sous l'impulsion de la municipalité, cinq classes de CE2 de l'école Victor-Hugo ont été sensibilisées aux dangers de la rue. Une formation diplômante puisque les élèves se sont vus décerner, in fine, un véritable « Permis piétons ».

Prévention



► Au terme de plusieurs séances de formation et d'un examen composé de 12 questions, les élèves de Victor Hugo ont décroché leur premier permis : celui du piéton responsable et attentif ! Photo Alexis Goudreau

L'école Victor-Hugo a servi d'établissement pilote pour le lancement de cette opération. Soutenu par l'association Prévention MAIF en partenariat avec la Police nationale, la préfecture de Police et la Sécurité Routière, le dispositif œuvre pour une plus grande sécurité des enfants dans leurs déplacements.

Ce sont les agents de liaison de la direction Sécurité et Prévention qui se sont rendus en janvier dans les classes de CE2 et ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) du groupe scolaire pour y déclencher l'opération « spécial piétons ». Leur

objectif : fournir aux enfants de 8 à 9 ans des informations, conseils et astuces concrètes susceptibles de les sensibiliser aux dangers de la rue.

Un examen en 12 questions

Les jeunes candidats ont bénéficié, durant quatre séances, d'un accompagnement dispensé par leur enseignant, avec l'aide d'un DVD fournissant des mises en situation, et d'un livret imagé pédagogique, le « code du jeune piéton ». Enfin, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) leur ont fait passer un examen en bonne et due forme.

Être attentif, à tout âge

Le 13 février, Leila Leghmara et Véronique Vignon, adjointes au maire respectivement en charge des Affaires scolaires et de la Sécurité routière, ont récompensé l'assiduité et les efforts des écoliers lors d'une cérémonie de remise du « Permis piéton ». « Être piéton, c'est une grande liberté, mais cela implique en contrepartie de devoir cohabiter avec les voitures, les deux-roues et les trottinettes : chacun a des droits et des devoirs », a rappelé Leila Leghmara devant la centaine d'enfants réunis pour l'occasion. « L'important c'est de prendre conscience des dangers, d'être attentif, car les accidents, en zone urbaine, peuvent malheureusement concerner des personnes de tous âges », a ajouté Véronique Vignon, avant de remettre à chacun des élèves leur permis, tamponné et orné d'une photo d'identité, comme ceux des adultes !

Depuis cette première expérience, les écoles Hoche et Marcelin-Berthelot ont bénéficié à leur tour de ce dispositif de sensibilisation. D'ici la fin de l'année scolaire, ce « Permis » d'un nouveau genre devrait être proposé dans plus d'une dizaine d'établissements.

DES ZONES BLEUES GRATUITES POUR LES COLOMBIENS

À compter du 1^{er} avril, trois quartiers de Colombes seront concernés par la mise en place de zones bleues réglementées. Objectif : éviter l'engorgement du stationnement autour des zones payantes.

Qu'est-ce qu'une zone bleue ?

Dans le périmètre de voirie classé en zone bleue, le stationnement est gratuit, sous réserve du respect de conditions prédéfinies propres à chaque commune.

À Colombes, pour les habitants de la zone, la présence sur le pare-brise d'un macaron « résidant de Colombes » ouvre droit à stationner 7 jours consécutifs gratuits.

Pour les autres conducteurs, la durée du stationnement gratuit est limitée à trois heures. Chaque conducteur doit veiller à poser sur son tableau de bord un disque de stationnement indiquant son heure d'arrivée.

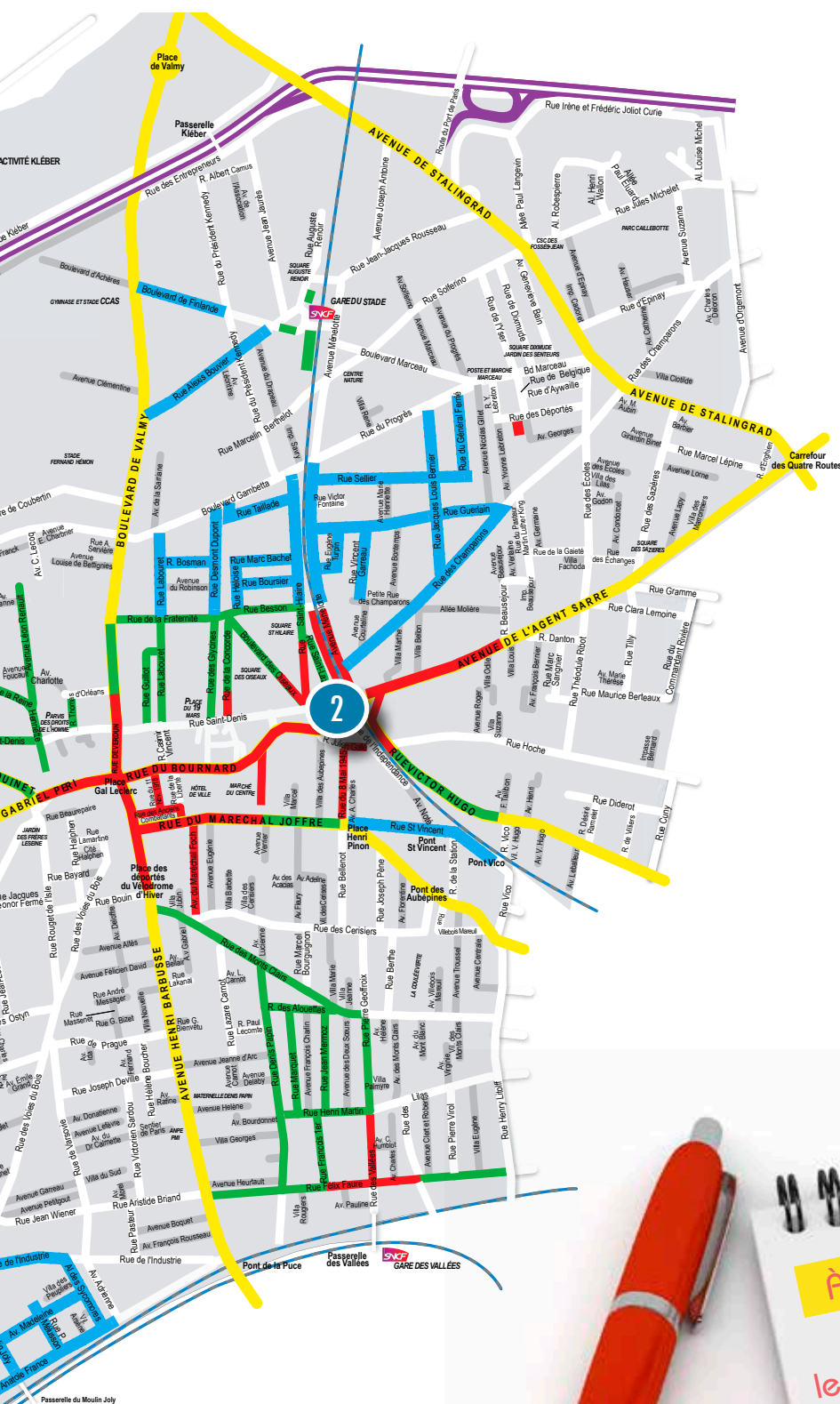
Les zones bleues sont GRATUITES et réglementées du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf jours fériés et durant le mois d'août.

Où seront les zones bleues de Colombes ?

Trois quartiers de la commune sont concernés par la mise en place des zones bleues :

- 1 **la Petite Garenne / Petit-Colombes,**
- 2 **le Centre / Agent Sarre,**
- 3 **Europe / Plateau / Gabriel-Péri.**





- Zone bleue
- Zone rouge
- Zone verte

Pourquoi ce nouveau dispositif ?

La mise en place des zones bleues, créées à titre expérimental, a pour objectif d'aider à fluidifier la rotation des véhicules aux abords des zones les plus congestionnées, notamment les abords des commerces et des gares.

Ce dispositif complète les zones rouges (stationnement limité à 3h) et vertes (10h maximum, avec possibilité d'abonnement résidentiel) déjà existantes.

Où se procurer les disques de stationnement ?

Dans les grandes et petites surfaces, stations-service, magasins spécialisés en accessoires automobiles, bureaux de tabac et sur Internet. Prix : 5 € environ.

Quelle sanction risque-t-on en cas d'infraction ?

En cas d'infraction ou de dépassement d'horaire, vous êtes passibles d'une amende de 35 €.

À compter du 1^{er} mars Comment se procurer les macarons « résident » ?

Le macaron « résident » est payant (1 €), renouvelable et délivré en deux exemplaires par foyer par la police municipale, sur présentation des cartes grises, de pièces d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Il est également possible d'obtenir un macaron pour les véhicules de fonction, à condition de pouvoir présenter un courrier de l'employeur stipulant le nom et l'adresse du conducteur.

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN : LES FEMMES ONT LEUR MOT À DIRE

Vous souhaitez agir pour réduire les incivilités et l'insécurité dans vos trajets quotidiens ? C'est l'objectif de la « marche exploratoire » organisée par la Ville et la RATP sur la ligne de bus 304, le jeudi 17 mai.



► La première « marche exploratoire », organisée en mars 2016 à la gare SNCF, a permis de pointer du doigt les éléments qui généraient un sentiment d'angoisse et d'insécurité, et de proposer des solutions concrètes pour y remédier. Photo : Valérie Dubois

Si vous êtes une voyageuse qui emprunte régulièrement le bus à Colombes, et plus spécifiquement la ligne 304, la RATP et la municipalité vous invitent à participer à la marche

exploratoire qui se déroulera le jeudi 17 mai.

Expérimentée en mars 2016 à la gare du Centre, en partenariat avec la SNCF, cette rencontre s'adresse de nouveau exclusivement aux femmes. Sur place, représentants de la RATP, élus et voyageuses empruntent ensemble le parcours suivi quotidiennement par des milliers d'usagers. Éclairages nocturnes, emplacements des arrêts, accessibilité, incivilités... c'est le moment d'évoquer tous les dangers qui doivent être surmontés, et d'y apporter une solution adaptée.

La rencontre débutera à 18h à l'hôtel de ville avant un trajet en bus entre les arrêts Église de Colombes et Victor-Basch.

Inscriptions : marchesexploratoires@mairie-colombes.fr

Prévention



RENDEZ-VOUS AU FORUM GIGA SENIOR LE 6 AVRIL

La Ville vous donne rendez-vous le vendredi 6 avril au Forum Giga Senior, qui se déroulera au gymnase Ambroise-Paré de 13h30 à 18h. Cet événement organisé par l'Institut des Hauts-de-Seine avec le soutien de la Ville et du département, vous permettra de trouver en un même lieu, des réponses à toutes vos questions liées à la santé et à la vie quotidienne.

Côté santé, de nombreux tests de dépistage

sont proposés ainsi que des conseils sur les difficultés ou maladies liées à l'âge.

Côté loisirs et vie quotidienne, le CCAS, le CLIC, le service Intergénérationnel et des associations partenaires présenteront des activités et des ateliers adaptés aux goûts de chacun.

Renseignements auprès du Centre local d'information et de coordination (CLIC) : 01 47 60 43 54. Entrée libre.

En bref

• **Conférence Handicap.** Dans le cadre des rencontres organisées par les villes de Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine et Colombes, l'hôtel de ville de Bois-Colombes accueillera le mardi 6 mars à 20h une conférence sur le thème « Quand la fratrie cohabite avec le handicap ». Entrée libre.

TRAMWAY T1 : 200 ARBRES VONT ÊTRE REMPLACÉS LE LONG DU TRACÉ

Le prolongement de la ligne du T1 prend un tour concret en ce début d'année. La campagne de substitution de 200 arbres, en vue de la plantation de quelque 500 nouveaux spécimens, est lancée et s'achèvera fin mars.

L'opération s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires, visant à libérer l'espace public pour l'installation de la future plateforme du tramway. Le conseil départemental des Hauts-de-Seine, pilote de l'opération, finance le projet à hauteur de 30 %.

Une grande partie du tracé est concernée, puisque les chantiers se dérouleront sur les axes suivants : boulevard de Coubertin, rue Paul-Bert, avenue de l'Europe, rue des Renouillers et rue du Président Salvador-Allende. Dans une optique de développement durable, les branches et troncs des arbres non conservés seront valorisés. Le bois sera réutilisé en bois d'énergie et de chauffage, ainsi qu'en paillage et en compost.

Magnolias, cerisiers et merisiers pour embellir le paysage

Mais pas de panique ! La disparition des arbres sera provisoire, puisque le projet du T1 prévoit à la place la plantation de 500 arbres et arbustes, et une plateforme engazonnée similaire à celle déjà installée au Petit-Colombes pour le T2.

Les services de la Ville et le Conseil départemental ont travaillé de concert à définir une sélection



► Les travaux menés ce mois-ci le long du tracé du T1 concernent les arbres et tous les éléments présents sur l'espace public.

Image : Gauthier Conquet

d'espèces adaptées. Plutôt que des alignements d'arbres identiques, différentes essences ont été choisies dans un souci d'esthétisme, et de résistance à un milieu urbain chaud et sec. Magnolias, cerisiers, frênes, platanes et merisiers embelliront le tracé ainsi que les quais des onze nouvelles stations.

Les travaux englobent également les éléments présents sur l'espace public : mobilier urbain, poteaux d'éclairage et bordures de trottoir

Transports

vont être déposés lorsqu'ils pourront s'avérer gênants à l'installation du chantier. L'impact sur la circulation dans les zones concernées sera ponctuel, et anticipé par des panneaux de signalisation et des tracts distribués aux riverains.

Plus d'infos : www.T1ouest.fr





Travaux sur voie publique

1. RUE DES CÔTES D'AUTY : la portion de voie située entre la rue Colbert et le boulevard Charles-de-Gaulle est en cours de requalification, et fermée à la circulation. Le chantier se poursuit jusqu'à la fin du printemps.

2. RUE MICHELET : dans le cadre des opérations de renouvellement urbain des Fossés-Jean / Bouviers, la rue Michelet est entièrement remise à neuf, sur la voirie et les trottoirs. Les travaux se déroulent en périodes successives jusqu'à l'été prochain, mais la circulation est maintenue dans le sens Asnières – Colombes (voir aussi p. 9).

3. AVENUE DE L'AGENT-SARRE, RUES DU PRÉSIDENT SALVADOR-ALLENDE, DES RENOUILLETS ET VICTORIEN-SARDOU : la Ville et le conseil départemental procèdent à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, sur une partie de la chaussée. Rue Victorien-Sardou, la voirie va être intégralement rénovée, à partir du mois d'avril jusqu'en juillet.

4. RUES TAILLADE, GODON ET AVENUE CÉLINE : des travaux d'enfouissement de réseaux sont en cours depuis le mois de février (à compter du 26 mars pour l'avenue Céline) et devraient s'échelonner sur six mois.

Grands chantiers

5. ZAC MARINE 2 : la construction d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, dont l'accès se fera par la rue de Sartrouville est en voie d'achèvement. Les 32 emplacements de cet équipement permettront de réunifier les ZAC de la Marine 1 et 2 (voir p. 22).

6. BOULEVARD CHARLES-DE-GAULLE : dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Charles-de-Gaulle-Est, 159 nouveaux appartements sont toujours en cours de construction, au droit de la rue d'Estienne-d'Orves. Leur livraison est prévue en 2019.

7. RUE COLBERT : une résidence sociale Adoma située à l'angle des rues Colbert et Côtes-d'Auty est en cours de reconstruction. Elle comprendra 165 studios et 15 T1 bis. Ouverture prévue à l'été 2018.

8. AVENUE DE L'EUROPE : dernière phase de l'opération de réaménagement du 32-34, la construction de 98 nouveaux logements en accession de la propriété est en cours côté rue de Legnano.

9. RUE THOMAS D'ORLÉANS : le projet de création de 7 logements sociaux par Colombes Habitat Public prend forme en ce moment rue Thomas d'Orléans. Budgété à 1,6 million d'euros, il devrait être achevé en fin d'année.

10. VIEUX CLOCHER : les travaux de fouilles archéologiques, indispensables avant que ne débute la réhabilitation du clocher, ont démarré le 12 février et se dérouleront jusqu'à la mi-avril (voir aussi p. 7).

11. RUE DU BOURNARD : le chantier de construction de 1000 m² de nouveaux locaux commerciaux et d'activité se poursuit au 72, rue du Bournard, sur le site de l'ancienne usine Palan.

12. GARE DU STADE : la SNCF poursuit son opération de réaménagement de la gare, avec la mise en conformité des escaliers d'accès aux quais, qui sera suivie de l'installation de 2 nouveaux ascenseurs et la rénovation du bâtiment voyageurs.

13. RÉNOVATION URBAINE AUX FOSSÉS-JEAN : la construction de l'ensemble de logements « Diapason » et du pôle d'équipements publics sont toujours en cours, tout comme le réaménagement des squares Michelet et des Platanes, et la rénovation de la rue Michelet (voir plus haut). Dans la tour Z, la réhabilitation se poursuit, et 224 logements ont été rénovés : les 10 appartements restants font partie de l'opération de restructuration du rez-de-chaussée. Des travaux d'étanchéité et d'isolation sont aussi en cours sur les toitures-terrasses, jusqu'à fin mars.

TIR À L'ARC : EN 2018, LES ARCHERS RÉUNIS CIBLENT LES PODIUMS

Les Archers réunis de Colombes peuvent être fiers de leur saison 2016-2017, avec des titres départementaux et une belle représentation dans les concours départementaux et nationaux. Des performances que le club s'emploie à réitérer cette année dans les compétitions en salle.

Les Archers réunis de Colombes ont tiré le bilan d'une saison 2016-2017 réussie côté compétition. Au total, 35 archers ont participé à au moins un concours, du niveau départemental jusqu'à l'international handisport. Et ils n'y ont pas fait que de la figuration : l'association a ajouté un titre de champion départemental à son palmarès. En catégorie handisport, Samantha Weddeux a obtenu la 3^e place au championnat de France, et s'est classée 4^e au niveau mondial.

Une compétition relevée

Une bonne partie de ces titres ont été gagnés en salle. En tir à l'arc, les entraînements comme les compétitions se déroulent en effet en intérieur pendant une bonne partie de la saison. La distance est fixe (18 mètres), les cibles – ou « blasons » – plus petites. Mais cela n'empêche pas le niveau d'être relevé. Surtout dans les Hauts-de-Seine où les clubs sont nombreux. « Il y a eu un regain d'intérêt, et beaucoup d'inscriptions après les Jeux Olympiques de 2016 », explique Christian Orbinot, président d'un club qui compte près de 70



► L'ARC a multiplié les bonnes performances l'an passé, avec de nombreux podiums régionaux en salle pour Alexia Botto (à gauche sur notre photo), Margaux Schultze et Antoine Tassin, devenu champion départemental.

licenciés. « Nous avons un entraîneur diplômé d'état, dont le profil est axé compétition, et nous avons cet objectif de faire passer nos tireurs les plus motivés, notamment les 12-15 ans, au niveau supérieur, lors des compétitions régionales, voire nationales. Cela demande une grande préparation, surtout mentalement ».

Les Archers réunis poursuivent cette année ce travail de perfectionnement, au cours des entraînements qui ont lieu dans le gymnase du groupe scolaire Marcellin-Berthelot. Une motivation partagée qui semble déjà porter ses fruits pour la saison 2018, à en juger par les résultats encourageants des premiers concours de janvier et février !

En bref

• **Danse.** Toujours aussi active en compétition, l'association Duo Danse Club a débuté l'année 2018 par une salve de podiums, lors du championnat régional de dans à Eaubonne, le 28 janvier : deux titres de champions régionaux en danses standard et latine dans

les catégories Junior 1 et Junior 2, ainsi qu'une première place en danse standard, catégorie Senior, pour Tarik Ibnouzhahir et Birgitt Greif. Une performance que le couple a d'ailleurs réitéré lors du critérium national de Valence. Bravo à eux !

COLOMBES HOCKEY CLUB

LES « ANGES » DE LA PATINOIRE

Fort d'un effectif de 170 licenciés, le Colombes Hockey Club continue de porter haut les couleurs de la Ville, que ce soit lors de compétitions de jeunes ou à l'occasion des tournois vétérans.

Profitant d'un équipement de grande qualité, le hockey sur glace continue de se développer avec succès à Colombes. Équipe emblématique des lieux, les « Anges de Colombes » ne ménagent pas leurs efforts pour faire connaître ce sport aussi exigeant que grisant. L'association présidée par Claude Ghioni a pris son indépendance en 2016, après avoir fait partie du Club des sports de glace. Désormais baptisée Colombes Hockey Club (CHC), elle a « absorbé » au passage l'équipe des Vétérans loisirs, les « Mille-pattes ».

C'est cette section adultes qui organisera, du 31 mars au 2 avril, l'incontournable Tournoi international de Hockey, avec des équipes venues de toute l'Europe et des rencontres de qualité ouvertes au public. Ce sera l'un des temps forts de la saison du CHC, qui entraîne plusieurs générations de jeunes hockeyeurs, appelés à évoluer en compétition au niveau inter-régional, et même national. « *Les vrais matches*



► Le Colombes Hockey Club accueille et forme les amateurs de patinage et de hockey du plus jeune âge jusqu'à leur majorité. Photo Alexis Goudeau

débutent dès le niveau poussins, et montent en gamme jusqu'aux cadets », précise Claude Ghioni. Ces dernières années, le club a enchaîné les titres de Champion de Paris, grâce à une « génération dorée » ayant dominé chaque catégorie d'âge. L'objectif, maintenant, est que leurs successeurs

se montrent à la hauteur. « *Notre but, c'est de faire progresser chacune de nos sections, entre 12 et 17 ans. Il y a un vrai potentiel ici, et les joueurs restent très attachés au lieu »,* rappelle le président. De fait, sur l'ensemble des licenciés du CHC, 70 % sont aujourd'hui des Colombiens !

En bref

- **Patinage.** Le club des sports de glace organise le samedi 10 mars son gala de patinage de mi-carême, à partir de 19h30 à la patinoire municipale. Entrée : 5 €.
- **Nager contre le cancer.** Le dimanche 25 mars de 9h à 13h, la municipalité s'associe avec la Ligue contre le Cancer des Hauts-de-Seine et ADK 92, pour l'opération « Nager contre le cancer ». Des stands d'information seront ouverts à la piscine municipale. Les recettes d'entrées seront reversées

intégralement à la Ligue.

- **Arts martiaux.** L'ESC Arts martiaux a brillé fin janvier, à l'occasion de la Coupe de France de Lutte contact. Trois de ses licenciés, Romain Balandreau en minime, Maël Dervaux et Nika Tsursumia en senior, sont repartis d'Orléans avec le titre de Champion de France ! L'ESCAM a fait le plein de médailles, puisque trois autres lutteurs sont également montés sur le podium à l'issue de cette compétition nationale.



Événement

► Printemps des Poètes

Du 3 au 19 mars

Avec pour thème l'ardeur, Colombes fête la poésie dans tous les quartiers de votre Ville à l'occasion de la 20^e édition du Printemps des Poètes. Spectacles, déambulations, concerts pour petits et grands...

Vendredi 9 mars de 18h30 à 19h30

Balade enchantée. Chantez et fredonnez avec le chanteur Mustafa Naham dans les rues de Colombes.

Rdv rue Anatole-France (passerelle), arrivée au Marché Wiener.

Sur inscription : contact.faussenote@gmail.com

Samedi 10 mars à 15h :

Déambulation – spectacle. Tour du monde des voix de femmes, pour faire entendre une véritable polyphonie immergée.

CSC Petit-Colombes, entrée libre

Samedi 10 mars à 15h30 :

Film et pièce vivante. Les Habitants du seuil : découvrez le théâtre d'objets et les arts de la performance avec Shirley Niclais, artiste en résidence en 2018.

Musée municipal d'art et d'histoire, entrée libre

Samedi 17 mars à 16h30

Art d'Heure Vocale. 120 musiciens colombiens chantent des morceaux évoquant la fougue amoureuse.

Parvis des Droits de l'Homme, accès libre

Samedi 17 mars à 18h

Récital poétique. Sur un air de piano et quelques pas de danse, la MJC-TC et le réseau des médiathèques vous offrent une lecture de poèmes choisis.

MJC-TC, entrée libre

Programme complet dans les lieux publics et sur le site dans la ville.



► Le bruit du silence : Japon d'hier et d'aujourd'hui

Concert

Mardi 6 mars 20h

Le bruit du silence est un programme fondé sur la rencontre entre poésie traditionnelle et musique d'aujourd'hui, culture orientale et occidentale, musique instrumentale et électronique. L'expérience spirituelle des relations du vide et du plein met le silence et l'écoute intérieure au centre de l'expérience artistique. Trois solistes d'exception construisent un espace sonore et musical unique qui plongera l'auditeur dans un univers poétique inédit. Rachel Guilloux (voix), Eloïse Labaume (harpe) et Diana Montoya-López (percussions). Durée : 1h.

Conservatoire de musique et de danse
25, rue de la Reine Henriette
Tél. : 01 47 60 83 83

Tout public à partir de 6 ans

Théâtre

► La famille vient en mangeant

Mardi 6 mars 21h

Repas de famille riche de situations cocasses pour un solo vitaminé qui ne vous lâchera pas.

Après avoir mangé sa tribu des yeux, Marie-Magdeleine nous sert les répliques les plus hilares et les situations les plus rocambolesques d'un repas familial. Étonnante comédienne à l'humour décapant, elle est très justement comparée à Philippe Caubère. Écriture et mise en scène : Julien Marot.

Ce spectacle est précédé, à 19h30, de Maothologie. Une incursion légère et pleine d'humour dans la gauche révolutionnaire des années 70.

Forfait : 29 € les deux, en plein tarif

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

88, rue Saint-Denis

Tél. : 01 56 05 00 76

Tout public à partir de 14 ans



Théâtre



► La compagnie des spectres

Samedi 10 mars 20h30

Du livre de Lydie Salvayre qui traite du thème de la mémoire et plus particulièrement de la France durant la Seconde Guerre mondiale, Zabou Breitman fait une pièce vivante et tonitruante qui se savoure tout simplement. La comédienne endosse tous les personnages pour nous raconter une émouvante tranche de vie perchée entre gravité et légèreté. Jubilatoire!

Service Baby-sitting : participation : 6 € / enfant

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

88, rue Saint-Denis

Tél. : 01 56 05 00 76

Concert



► Lady Do et Monsieur Papa : Électro-pomme pour les tout-petits

Dimanche 11 mars 16h

Lady Do et Monsieur Papa, c'est un hymne à l'humour et à l'amour à base de popopomme! On y rouspète à l'infini avec le Roi de la Raloche, on s'y chatouille les zygomatiques avec le Boubou, et on y vocalise des miams gloutons avec BoaboA, le beau boabonimenteur et Papy Théo. On s'interroge, on manifeste, on rit, on câline et on grandit!

Caf'Muz

31, rue Jules-Michelet,

(à côté de l'école Langevin-Wallon)

Tél. : 01 46 49 05 54

Tout public à partir de 3 ans

Événement



► Semaine de la langue française et de la francophonie

Du 17 au 25 mars

La semaine de la langue française et de la francophonie est une initiative du ministère de la Culture et de la Communication. Cette opération permet de célébrer la langue française à travers de nombreuses animations organisées partout en France et à l'étranger. L'édition 2018, « Dis-moi dix mots sur tous les tons », met à l'honneur l'oralité. Chacun est invité à s'exprimer autour de dix mots choisis : accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix, volubile.

Ateliers surprises autour des mots : les 17, 21 et 24 mars

Médiathèque Michelet

11, rue Jules-Michelet

Tél. : 01 47 80 57 38

Événement



► Atelier Philo

Samedi 24 mars de 11h à 12h30

Vous vous posez de grandes questions sur des sujets qui vous préoccupent : l'amitié, l'absence, l'amour, le vivre-ensemble, la mort, la peur... ? La médiathèque Jacques-Prévert vous propose, d'y réfléchir à travers un cycle de 7 ateliers. Prochaine thématique : Est-ce que nos sens nous trompent ? Marie Debray anime le rendez-vous pour les adultes et l'association Les Petites Lumières propose un format ludique pour les enfants.

Médiathèque Jacques-Prévert,

6, passage Jacques-Prévert

Tél. : 01 47 84 85 46

Tout public à partir de 5 ans, accompagné d'un adulte et adultes

Entrée libre



Concert

► Arshid Azarine Trio

Dimanche 25 mars 16h

Arshid Azarine est un chanteur, compositeur et multi-instrumentiste franco-iranien qui mêle habilement mélodies persanes et jazz tendance mystique, façon Keith Jarrett ou Abdullah Ibrahim.

Avec le percussionniste-chanteur Habib Mefta Boushehri et le bassiste polyglotte Hervé de Ratuld, Arshid Azarine, Trio creuse cette relation étroite entre tradition soufie et spiritualité du jazz, toutes deux synonymes d'ouverture d'esprit.

Caf'Muz

31, rue Jules-Michelet,

(à côté de l'école Langevin-Wallon)

Tél. : 01 46 49 05 54

Opéra



► La Traviata

Mardi 27 mars 20h30

Des voix exceptionnelles, un ensemble virtuose, une mise en scène enlevée.

La compagnie Opéra Éclaté distille avec finesse l'œuvre de Verdi en optant pour une mise en abyme de la douleur portée par la courtisane au crépuscule de sa vie. Deux Violetta cohabitent : la jeune qui croque la vie à pleines dents et celle qui pleure sa vie passée. Voyage musical d'une grande beauté, troublant et terriblement poignant. Durée : 2h20 entracte inclus

Direction musicale Gaspard Brécourt. Mise en scène Olivier Desbordes. Distribution Serenad B.Uyar (Violetta), Rinò Matafù (Alfredo), Christophe Lacassagne (Giorgio), Fanny Aguado (Traviata muette), Sarah Lazerges (Flora), Éric Vignau (Gaston), Matthieu Toulouse (Le Docteur Grenvil), Laurent Arcaro (Baron Douphol), Yassine Benameur (Le Marquis D'Obigny) et Nathalie Schaaff (Annina)

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

88, rue Saint-Denis

Tél. : 01 56 05 00 76

Concert



► La nuit de la biennale

Mardi 27 mars 20h

À l'occasion de l'inauguration de la Biennale du verre au Conservatoire, l'ensemble à cordes de Colombes, constitué de professeurs, interprétera, entre autres, une transcription des *Tableaux d'une exposition*, célèbre pièce musicale de Modeste Moussorgski. Comme en miroir, cette pièce sera illustrée par une projection d'œuvres présentées par ailleurs au Musée. Durée : 1h

Conservatoire de musique et de danse

25, rue de la Reine-Henriette

Tél. : 01 47 60 83 83

Cinéma



► À noter dans vos agendas !

- Les Classiques de L'Hélios : Dimanche 11 mars à 18h

La Leçon de piano de Jane Campion

Copie numérique et restaurée / Palme d'or - Festival de Cannes 1993

Séance présentée par l'équipe du cinéma

- Le printemps du cinéma : 18, 19 et 20 mars

- Ma P'tite séance ! Mercredi 21 mars à 10h30

Des trésors plein ma poche - Six courts-métrages qui emmènent les plus petits dans un univers tendre, drôle et poétique.

Tarif unique 4 € - Séance adaptée pour les 2 - 5 ans

Hélios

35, rue du Bournard

Tél. : 01 47 60 30 20

► Quatre femmes et le soleil

Samedi 3 mars 20h30

Compagnie: Yvonne 70. Texte: Jordi Pere Cerdà.

La Cave à théâtre

58, rue d'Estienne d'Orves, sous l'école Jean-Moulin

Tél.: 01 47 80 92 19

Tout public à partir de 10 ans

► Atelier Petits poètes en herbe

Mercredi 7 mars de 17h à 21h



Dans le cadre du Printemps des poètes, le collectif Lilalune etc. propose un atelier d'écriture ludique et poétique pour les petits poètes en herbe sur le thème de l'ardeur. Les poèmes seront ensuite rassemblés pour former un « Mobilapoem » qui sera installé à la MJC.

MJC-TC

98, 96 Rue Saint-Denis

Tél.: 01 56 83 81 81

reservation@mjctheatre.com

Tout public à partir de 8 ans

► Maldoror

Du 15 au 25 mars, les jeudi, vendredi et samedi 20h30, dimanche 16h

Théâtre du Peuplier Noir

3, av. St-Saëns

Tél.: 06 13 68 52 05

► Match d'impro

Samedi 17 mars de 19h30 à 22h30

Avec la Cave à théâtre

Tapis Rouge

9, rue de la Liberté

Tél.: 06 13 49 49 02

► Le grand trou

Samedi 17 mars 20h30, lundi 19 et mardi 20 mars 15h et 20h30



Se débarrasser des déchets radioactifs en les enterrant pour cent mille ans? Une solution toute trouvée! Le Théâtre de la Dmesure présente cette fiction d'anticipation basée sur des faits réels.

Le Hublot

87, rue Félix Faure

Tél.: 01 47 60 10 33

► Stages Modelage

Samedi 17 mars de 14h à 17h

Dimanche 18 mars de 10h à 17h ou de 14h à 17h

Samedi 31 mars de 11h à 17h

Atelier Fans de terre

51, rue Guerlain

Tél.: 06 11 02 91 90

► Si d'aventure, tu parlais...

Vendredi 23 mars 14h30

samedi 24 mars 20h30

dimanche 25 mars 17h

Compagnie: La Cité des Ménestrels.

Écriture et mise en scène: Nichola Soudiere

La Cave à théâtre

58, rue d'Estienne-d'Orves, sous l'école Jean-Moulin

Tél.: 01 47 80 92 19

Tout public à partir de 12 ans

► Regards sur le cinéma court 3^e édition

Samedi 24 mars 14h30

Soirée animée par Kamel Abdous, cinéaste.

MJC-TC

98, 96 Rue Saint-Denis

Tél.: 01 56 83 81 81 ou

www.angelka.fr

► Bourse des collectionneurs

Dimanche 25 mars de 8h à 17h

L'Amicale Pluricollection de Colombes et Environs (APCE) organise sa 19^e Bourse des Collectionneurs.

Inscription: talula@club-internet.fr

Tél.: 06 26 10 21 10.

École Léon-Bourgeois B

3, rue Léon-Bourgeois

Entrée libre

► Les gestes qui sauvent

Dimanche 25 mars

Campagne de sensibilisation aux gestes qui sauvent avec la Protection civile de Colombes/Bois Colombes. Séances gratuites et ouvertes à tous à partir de 10 ans.

Inscriptions préalables:

- pour la séance de 10h à 12h: <http://bit.ly/GQSMatin>

- pour la séance de 14h à 16h: <http://bit.ly/GQSApresmidi>

► Notre Sang

Mardi 27 mars 19h30

Une représentation théâtrale du collectif Lilalune etc. en partenariat avec la Maternité Louis-Mourier (Colombes).

MJC-TC

98, 96 Rue Saint-Denis

Tél.: 01 56 83 81 81 ou

reservation@mjctheatre.com

Entrée libre

► Cours de français langue étrangère

La Croix Rouge propose des cours de français langue étrangère (écrit et oral) tous niveaux le jeudi de 19h à 21h, dans son local du 33, bd des Oiseaux. (15€ l'année)

Renseignements:

elsa.caron14@gmail.com

Tél.: 07 82 60 21 45

J&J BROTHERS DES PLOMBIERS « 2.0 »

Les frères Joachim et Jean-Matthieu Hallopeau ont obtenu le prix du meilleur site Web dans la catégorie « Bâtiment » au concours de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. Une distinction qui récompense un faire savoir au service d'un indéniable... savoir faire.



“

La plomberie
allie plusieurs
savoir-faire

”

L'union fait la force. Cet adage pourrait être le leitmotiv de J&J Brothers. À l'origine de cette fusion professionnelle entre deux frères, la vocation de Joachim Hallopeau, 35 ans : « J'ai souhaité choisir un métier technique dans le bâtiment. La plomberie s'est imposée comme une discipline transversale qui allie plusieurs savoir-faire ».

Fort de l'expérience acquise lors d'une formation continue auprès des Compagnons du Devoir d'Orléans où il exerce pendant quatre ans, Joachim se lance dans l'entrepreneuriat en s'associant avec son frère Jean-Matthieu, 41 ans. Ce dernier, chasseur de têtes, qui dirige en parallèle une société déjà bien implantée, lui apporte un soutien fraternel et complice pour la gestion de l'entreprise : « travailler ensemble nous permet de gagner en efficacité ».

Un site internet à leur image

Cette symbiose se ressent dans la qualité des prestations proposées par J&J Brothers. L'approche est pédagogique afin d'accompagner les choix des clients et de les rassurer.

« En créant cette société de plomberie, nous avons remarqué que l'offre était très hétéroclite en termes de positionnement, avec des prestations inégales. Nous avons opté pour le principe d'un service au juste prix en privilégiant une certaine authenticité ».

Ces valeurs se reflètent sur leur site Internet jandjbrothers.fr, une vitrine ludique et interactive qui expose leur expertise mais aussi leur philosophie, leur parcours, leur sensibilité aux problématiques environnementales. Ce choix inédit dans ce secteur d'activité leur a valu le prix du meilleur site dans la catégorie « bâtiment » au concours CM@92 « Objectif Web » organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

Les deux frères, amateurs de rugby, se félicitent d'avoir choisi Colombes pour y travailler comme pour y vivre. Leur implication sociale s'étend jusqu'au projet d'embaucher un plombier confirmé, éventuellement dans le cadre d'une réinsertion professionnelle, Pourquoi pas en 2018 ?

Renseignements : contact@jandjbrothers.fr
Tél. : 06 61 15 53 24

Colombes soutient le Racing 92



1^{ER} DERBY À LA UARENA



**RACING 92 / STADE FRANÇAIS
SAMEDI 17 MARS 2018**

RACING92.FR

UARENA.COM



MARCELLE DEVAUD,

PREMIÈRE FEMME MAIRE À DIRIGER COLOMBES, NÉE IL Y A 110 ANS

Née en 1908 en Algérie française, Marcelle Devaud s'est confrontée à une France d'avant-guerre qui n'admettait pas le droit de vote des femmes. Citoyenne engagée, elle s'impliquera dans la vie publique, deviendra la première femme vice-présidente du Sénat et dirigera Colombes, de 1959 à 1965.



► Marcelle Devaud (à droite sur la photo), bachelière à 16 ans, mère de six enfants, fut la première femme maire de Colombes. Photo, collection du musée d'art et d'histoire de Colombes.

Marcelle Devaud s'est éveillée au monde politique en devenant assistante parlementaire de son mari, élu député en 1936. La Deuxième guerre mondiale va amener le couple à rejoindre la Résistance. En 1946, un an après les premières élections admettant le vote des femmes, Marcelle devient sénatrice – fonction qu'elle conserve

jusqu'en 1958, ce qui lui vaudra d'être la première vice-présidente du Conseil de la République de 1948 à 1951. Pendant cette période, elle réussit à faire adopter une loi sur la sécurité sociale étudiante. Elle s'est aussi battue pour l'égalité salariale hommes-femmes au sein de cette Assemblée.

En 1958, tout juste quinquagénaire, elle se porte candidate aux législatives, qu'elle gagne sous l'étiquette de l'UNR, l'Union pour la Nouvelle République, ancien parti politique français, destiné à soutenir l'action de Charles de Gaulle, revenu au pouvoir en juin de cette même année. Forte de ce succès, elle est élue maire de notre commune en 1959.

Construction de plus d'un millier de logements, 9 écoles, une MJC

À cette époque, Colombes doit faire face, comme toute la banlieue, à la crise du logement et au manque d'équipements. En effet, le baby-boom d'après-guerre et le rebond économique des Trente Glorieuses attirent massivement des travailleurs de province et des colonies. Marcelle Devaud s'engage durant sa mandature dans des programmes immobiliers d'ampleur aboutissant à la construction

de plus d'un millier de logements, grâce notamment à la création en 1960 d'un nouvel outil, une société d'économie mixte d'aménagement, la SEMCO. Son intérêt pour l'éducation l'amène aussi à ouvrir pas moins de 9 écoles dont 6 maternelles et à projeter la construction d'une Maison des jeunes et de la culture dès 1962. Portée par la modernité ambiante, la première magistrate donne suite au dossier de son prédécesseur, préconisant la rénovation de l'îlot autour de l'ancienne église, sans le mener à terme. Celui-ci sera repris par la nouvelle municipalité de Dominique Frelaut, son challenger, élu en 1965. Son grand projet sera celui de l'aménagement de l'Île Marante, déjà rattachée à la terre ferme, et reconvertie en parc d'agrément proposant tennis et piscine olympique.

Une triangulaire empêchera Marcelle Devaud de poursuivre un nouveau mandat. Elle se retirera du débat politique local mais elle prendra d'autres engagements importants, militant pour l'Europe ou la condition féminine, jusqu'aux Nations Unies. La Ville lui rendra hommage en 2006 en donnant son nom à la résidence pour personnes âgées, édifiée rue Jean-Jacques Rousseau. Elle est décédée en septembre 2008, à l'âge de 100 ans.

PARTI SOCIALISTE

Nicole Goueta a perdu son procès contre l'opposition

La justice a totalement relaxé notre collègue Alexis Bachelay dans son jugement du 21 novembre 2017, des accusations de diffamation portées contre lui par Nicole Gouéta !

Les motivations de Madame le Maire étaient d'ordre politique. Elle voudrait empêcher l'opposition d'informer les habitants sur sa gestion municipale. Madame Goueta a déposé une plainte en diffamation à partir de propos tenus au sein du conseil municipal ! Cette action en justice visait à établir une forme de censure avec la volonté de réduire notre liberté d'expression. Cela n'a pas échappé aux magistrats. Demain, nous ne cesserons pas d'interroger la municipalité sur ses projets. Ce refus de débattre, y compris avec

les habitants, constitue un véritable déni de démocratie dans notre commune. Nous ne céderons à aucune intimidation, ni manoeuvre visant à restreindre les droits de l'opposition et à nous empêcher d'informer la population.

Par cette décision claire, la justice affirme que les Colombiens ont le droit de savoir ce qui se passe dans leur ville. Déferlement de projets immobiliers, suppression de services publics, privatisations, absence de concertation, nous continuerons à interpeller la municipalité sur ce qui la dérange et ce qu'elle voudrait dissimuler à la population !

Chantal Barthélémy-Rui, présidente du Groupe,
Alexis Bachelay, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow

PARTI COMMUNISTE

Madame Goueta couvre la ville d'opérations immobilières inaccessibles pour la majorité des Colombiens.

Nous avons couvert la ville d'affiches dénonçant cette politique en matière de logement. Notre tribune dans le journal municipal de février résume notre conception et notre attachement à la place du logement dans notre ville.

Madame Goueta et son équipe considèrent que le logement social est une contrainte donc ils veulent l'abaisser au minimum légal.

C'est un bien commun, il doit échapper à la spéculation pour mieux répondre aux besoins de logements de toute la population.

Nous n'acceptons pas de voir notre ville changer en chassant les classes populaires ; ce que confirme un rapport présenté au dernier conseil municipal : plus 2,5% de cadres et profession intellectuels

supérieurs, moins 0,9% d'employés et moins 1,2% d'ouvriers.

Nous n'avons rien contre les cadres qui viennent dans notre ville. Ils prouvent son attractivité. En revanche, nous sommes attachés à permettre aux employés et ouvriers de rester dans leur ville.

Au cours du conseil municipal de février, nous avons appris que le magasin Leclerc des Fossés-Jean pourrait se déplacer de l'autre côté de l'A86. Cette décision priverait 15 000 habitants de ce quartier d'une offre commerciale à la hauteur des besoins. Nous invitons les Colombiens et plus particulièrement les habitants du quartier à agir pour le maintien d'un magasin dans le quartier offrant cette capacité alimentaire.

Non à la fermeture du Leclerc des Fossés-Jean.

Aïssa BEN BRAHAM (Président de groupe), Brigitte GONTHIER-MAURIN, Yahia BOUCHOUICHA, Patricia PACARY.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Budget 2018 : la ville que nous voulons

Les orientations du budget par la municipalité sont un vrai gloubi-boulga. Pour notre part nous voulons que Colombes soit une ville écologique et solidaire. Il s'agit de rendre notre ville abordable pour que les Colombiens ne soient pas obligés de quitter notre ville. La municipalité a certes programmé 3 000 logements (!) menant une politique de densification tous azimuts depuis 2014, mais à quel prix ? Peu profiteront aux Colombiens, et on ne sait pas combien de logements sociaux y sont prévus. Les déplacements

doivent tenir compte des enjeux climatiques en priorisant la qualité de l'air et la santé de tous et donc en limitant l'usage de la voiture, en réalisant des aménagements cyclables, en libérant les trottoirs de toutes ces voitures qui insécurisent les piétons.

Patrick Chaimovitch, Samia Gasmi.

Pour lire la tribune complète: <http://www.patrick-chaimovitch.org/2018/02/conseil-municipal-du-8-fevrier-2018-deliberation-n-2-debat-d-orientation-budgetaire.html>

PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE

Non parvenu.

CITOYENS AUTREMENT

M^{me} Goueta, le compte n'y est pas !

L'espace d'expression de Citoyens Autrement dans la tribune de Colombes le mag a été réduit de près d'1/3 depuis le début du mandat ! Et vous, vous continuez à vous réserver une page entière alors que 3 élus ont

quitté votre majorité ! Quel mépris pour la démocratie locale et les élus d'opposition minoritaires. Et une curieuse façon de cacher la vérité aux colombiens en donnant le sentiment d'une majorité unie....sur une page ! <http://citoyensautrement.blogspot.fr> Véronique MONGE

LREM

L'arrivée de la Police de Sécurité du Quotidien décidée par le gouvernement pour le quartier des Fossés-Jean, avec des moyens nouveaux, est une décision très positive. Nous regrettons que le

Maire manifeste des réticences car le Petit-Colombes mériterait toute son implication, aux côtés du député A.Taquet.

Philippe Sarre - La REM -

LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Quand la gauche n'a pas d'autres arguments que la désinformation.

L'opposition municipale nous avait déjà habitué à des séances de conseils municipaux peu constructifs mais voilà qu'elle franchit un nouveau pas en utilisant la désinformation comme méthode. **La fausse polémique qu'elle vient de lancer sur le déplacement futur du centre Leclerc des Fossés-Jean en est l'illustration pathétique.**

Dans ce quartier en pleine rénovation urbaine, attendue depuis des années par des habitants qui se sentaient délaissés, le centre Leclerc est un bâtiment commercial vétuste, de plus de 40 ans, qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité. **Le choix se posait donc de le reconstruire entièrement sur site ou de le déplacer. Et ce choix ne date pas d'hier** puisque l'ancienne majorité avait travaillé sur un projet, fort différent du nôtre, comme il est essentiel de le rappeler.

Une reconstruction sur site impliquait 2 ans de travaux et une fermeture complète du magasin, privant les habitants de toute offre commerciale et mettant une centaine d'employés au chômage. **Difficilement acceptable,** tout le monde peut en convenir.

L'ancienne municipalité de gauche dirigée par P. Sarre avait travaillé sur un projet de construction d'un nouveau centre d'une surface de 8000 m², soit le double du magasin actuel, implanté entre le boulevard d'Achères et le boulevard de Valmy (donc plus éloigné) et menaçant de concurrencer le commerce de proximité du centre-ville. Tout cela sans jamais solliciter le maintien d'une surface commerciale sur le site même des Fossés-Jean. Les élus d'opposition qui s'amusent à faire peur aux habitants le savent très bien. Alors il faut tout de même une bonne dose de **mauvaise foi** pour se présenter aujourd'hui comme les défenseurs des intérêts des habitants des Fossés-Jean contre notre majorité municipale !

Que propose aujourd'hui Madame le Maire ?

Le déplacement du centre Leclerc sur l'îlot Colombus avenue de Stalingrad (ancien site Thalès), **accessible à pied** par les habitants du quartier. Pour une surface équivalente.

En contrepartie, la municipalité **exige le maintien d'un supermarché de proximité sur le site même de l'actuel Leclerc.**

Où est le problème ? Sachant que bien entendu ce nouveau magasin de proximité sera une enseigne Leclerc dont la politique est de **maintenir les mêmes prix de**

vente quelle que soit la taille de ses enseignes.

Faire croire aux habitants des Fossés-Jean qu'ils n'auront plus de commerce ou pire, qu'ils n'auront qu'une supérette pratiquant des prix prohibitifs est tout simplement indigne de la part d'élus qui ne proposaient rien et qui sont responsables d'années de retard dans la rénovation du quartier ! Quelle triste conception de la politique !

Hélas, certains ne s'arrêtent pas sur leur lancée puisque l'ex-député A. Bachelay veut également faire croire que le **centre municipal de santé** sera démoli pour laisser place à une opération immobilière ! Pure désinformation. Une **maison de santé ouvrira prochainement** en lieu et place du CMS, dirigée par un ancien médecin du centre et avec le soutien financier de l'**Agence Régionale de Santé**. Et elle offrira des consultations de généralistes et de spécialistes. La santé et le bien-être de la population du Petit-Colombes ne seront donc nullement affectés par cette évolution, on dirait presque que cela dérange nos élus de gauche. Ce n'est pas parce que l'on décide de ne plus financer une structure municipale qui perdait plus d'1 million € que l'on se désintéresse de la santé des habitants.

D'autant plus qu'un nouveau centre médical a ouvert boulevard Charles-de-Gaulle ; c'est un établissement conventionné, qui fonctionne au tiers payant et offre 3 pôles de soins : dentaire, médical (y compris généralistes) et radiologie. Cela aussi nos élus d'opposition le taisent soigneusement pour stigmatiser le caractère privé du centre et tenter de faire croire qu'il n'est pas accessible à tous.

Faut-il en conclure que l'opposition n'a vraiment rien à dire de sérieux face à l'ampleur du travail mené au service des Colombiens ?

Nicole Goueta, Maire de Colombes,
Caroline Coblenz, présidente de groupe, Jean-Paul
Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmara, Bernadette
Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias, Marie-Lise
Vallée, Amélie Delattre, Karim El Bachtany, Yves Pique,
Nadia Frontigny, Sébastien Perrotel, Rachid Chaker,
Hervé Hemonet, Véronique Vignon, Eddy Elmaleh,
Tarek Wehbe, Antoine Moukarzel, Yvonne Périchon,
Jean Lorrain, Diane de Longueville, Alexandre Giudicelli,
Danièle Skenazi, Soazig Hubert, Rachid Beljoudi, Gaëlle
Moncomble, Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot,
Ludovic Arnould, Sabrina Mebarki, Mickaël Thine,
Patricia Koutenay, Michel Mome, Touria Hadj Kacem,
Christian Don, Christel Debras-Pique.

AVEC NICOLE GOUETA
PROMESSE TENUE!
CETTE ANNÉE ENCORE...



DE HAUSSE
D'IMPÔTS



Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Sahaar ABDELLAH, Lina ABED, Fatma AHMED, Zoé AMOUDRY, Augusta ATIA, Maxine BABACI, Paul Bruno BABACI, Édib BEN MARZOUK, Amina BENSLIMANE, Daphné BERNAUDEAU GONZALEZ, Sihem BERNIER ZERDJEM, Neyjaï BETITO DEMARE, Adam BOUCHIKHA, Alix BOUDET, Bilal BOUHMAR, Hanna BRAHMI, Tia BRUNET, Angélique BUKONDI KABUITA, Awa COULIBALY, Noufo COULIBALY, Mohamed DALHOUMI, Roxane DAUDIN, Darina DE BARTOLO, Mellina DELORME, Thalya DERASTIAO, Zayn DIARRA, Kadidiatou DIAWARA, Makhan DIEBAKHATE, Madysson DORÉ, Gabriel DUBRAC, Ritaj EL HACHIMI, Aya EL ORF, Eden FETTANE, Paloma FONQUERNE, Yesmine GHARRAD, Léon GICQUÈRE, Danil GOLOVINE, Naya GUENANE, Dina GUERRI, Leyana HALAIBI, Adam HAOULI, Tesnim HARZALLAH, Jennah HUBERT, Amine IGOURARENE, Eliot ISSALY, Kira JEMILI, Jethusan JEYASEELAN, Peter JOUAN, Mohamed KADDOUR, Adithi KATHIRVELU, Dramane KEITA, Ritaj KOHILI, Léanna LAMBERT, Ayoub LAOUTAK, Ethan LAVEIX, Liam LAVEIX, Augustin LEDUC, Gaël LELONG, Madeleine LOBOSCO HANSEN, Diagou MACALOU, Mathilde MASSIN, Lise MBIDA, Assia MEBARKIA, Ziad MECHROUKI, Mohamed-Ali MERIDJA, Ayden MESSADI, Mohamed MOUHOUB, Saliou NDIAYE, Liam NKOGHE-NDOUTOUME, Paul OFFO, Wassim OUALAA, Eden OUALLI, Adel OUESLATI, Naïa PERRAUDEAU, Klara PISZCZEK, Seïf PRIEUR LARFI, Aydhan ROUAG, Sirine SAFI, Jahia SANCE, Jacques SAVALLE, Anes SENNAD BERBER, Massiami SOUMAHORO, Rejana SPAHO, Rayan TAHIRI, Nour TAHRAOUI, Ela TEMIR, Luna TRAVERS, Asma UDDIN, Basile VANNESSON RHODES, Paul VETTERL, Lyna YAGOUB, Jaden YEMEKWA MOSIVI, Jennah YOUSSEFI



Ils se sont mariés

Karim HMAYDANE et Kawtar OUMIRA, Jad EL HABBAL et Amira ROUL KHADECH



Ils nous ont quittés

Anne AUPIED ép. NEVO, Caterina BARBETTI ép. DELLAMARTA, Pierre BASTIDE, Jeannine BLANDIN ép. VOGLER, Yvonne BLOLO-COHEN ép. PAROT, Léonce BOULANGER ép. LENAIN, Raymonde CARRÉ ép. BRÉA, Ouiza CHOUGAR ép. HAMZI, Jeannine DEGRENNE ép. DELATOUR, Francisca DIEZ INIGO ép. PUENTE REGALADO, Nadéra DJEBLI, Jean DROUALLIÈRE, André DUPRE, Ritaj EL HACHIMI, Martin FERNANDEZ, Yveline GAINVILLE, Julia GALARZA SAN VICENTE, Marianick GUILMEAU, Françoise HAUTEFEUILLE ép. SPERONI, Yvette HERVÉ ép. BENKHELFALLAH, Laurence HILAIRE, Messaoud KHEZZANI, Emile KLAKE ép. COLLAT, Nicole KOCHANISKI, Jean LANCHÈS, Michel LELEUX, Abdennacer MEBTOUL, Maurice MONNERIE, Bernard NEYRET, Ylan ORICENE, Annie ROBAIL ép. BIZET, Denys SCHUTZ, Tranquille TABARD, Michele TANAYS, Abdelaziz TOU, Jeanne VERNIER ép. GRAGNE, Hasan YOKUS, Ahmed ZELMAT

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	Conseillère régionale d'Ile-de-France 1 ^{re} adjointe. Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	Affaires générales, Sécurité, Assemblée municipale, Affaires juridiques, Maison du Droit
Rémi NOUAL	01 47 60 82 57	Finances, Budget, Gestion de la dette, Service Achat
Leila LEGHMARA	01 47 60 82 96	Affaires scolaires, Enfance, Relations Établissement du 2 nd degré.
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).
Pierre NICOT	01 47 60 82 96	Culture et Patrimoine Historique.
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	Développement durable, Propreté, Espaces Verts.
Marie-Lise VALLEE	01 47 60 81 65	Ressources Humaines.
Amélie DELATTRE	01 47 60 82 96	Urbanisme, Grand Paris, Politique de la Ville.
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92.
Véronique VIGNON	01 47 60 81 65	Affaires sociales et handicap, Sécurité Routière Dépendances, Mobilité durable.
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	Démocratie locale, Citoyenneté.
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	Jeunesse et Sports, Centres de vacances.
Rachid CHAKER	01 47 60 82 57	Vie associative, Relations internationales.
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	Circulation, Stationnement, Transports.
Yvonne PERICHON	01 47 60 82 48	Hygiène, Amélioration de l'habitat, Habitat insalubre

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta

Directrice de la rédaction : Rose-Marie Mauviel

Rédactrice en chef : Laura Dejardin

Journaliste : Nicolas Lemâle

Conception : Plus que les mots

Mise en page : Morgan Noguellou

Ont collaboré à ce numéro : Alex

Bonnemaison, Valérie Dubois, Martine

Mouchy, Alexis Goudeau, Xavier de Torres,

Philippe Parmentier, Isabelle Lafond, Michèle

Mornet, Arnaud de Beauregard.

Régie publicitaire : CMP Espace

multi-services 01 64 62 26 00

Impression : Desbouis-Gresil, partenaire

certifié Imprim'Vert.

Tirage : 40 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

En cas de non-distribution du journal,

veuillez contacter le service communication

au 01 47 60 83 86 ou 06 22 88 91 56.

Colombes le Mag en CD audio, avec

l'association Donne-moi tes yeux :

01 47 05 40 30

donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

Vos mairies de proximité

Aragon

6, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30

Mercredi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Samedi de 9h à 12h

(les 1^{er} et 3^e samedi du mois)

Fossés-Jean/Stade

107, avenue de Stalingrad

Tél. : 01 41 19 48 70

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30

Samedi de 9h à 12h

(les 2^e et 4^e samedi du mois)

Gestion urbaine de proximité

Un dysfonctionnement à signaler,
une réponse à obtenir ?

Contactez la Gup : 0800 88 13 81

Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté

Numéro vert unique : 0 800 892 700

Vos conseillers départementaux sur rendez-vous

Nicole Goueta et Sébastien Perrotel,

(canton nord) au 01 47 60 80 00.

Yves Révillon, (canton sud) au 01 41 19 83 00.

Isabelle Caullery, (canton sud) au 01 72 42 40 00.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine,
r.karoutchi@senat.fr

Philippe Pemezec, sénateur des Hauts-de-Seine,
p.pemezec@senat.fr

Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine,
x.iacovelli@senat.fr

Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts-de-Seine,
p.ouzoulias@senat.fr

André Gattolin, sénateur des Hauts-de-Seine,
a.gattolin@senat.fr, 01 42 34 48 52

Adrien Taquet, député des Hauts-de-Seine,
adrien.taquet@assemblee-nationale.fr

Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine,
elsa.faucillon@assemblee-nationale.fr, 06 79 33 08 71

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 80 36

Santé

Hôpital Louis-Mourier : 178, rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

Social

Centre communal d'action sociale : 01 47 60 43 90.

5, rue de la liberté. Ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et les autres jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pharmacies de garde

Dimanche 11 mars

Pharmacie Rober Val - 33, avenue de l'Europe

01 42 42 96 60

Dimanche 18 mars

Pharmacie Horon - 132, avenue Henri-Barbusse

01 42 42 12 42

Dimanche 25 mars

Pharmacie Jacks - 11, avenue de l'Agent-Sarre

01 42 42 01 40

Dimanche 1^{er} avril

Pharmacie Labrousse - 11, rue Michelet

01 47 82 45 52

Lundi 2 avril

Pharmacie Valmy-Audra - 55, boulevard de Valmy

01 42 42 25 60

Maison du droit

6, boulevard Edgar-Quinet. Ouvert du lundi au mercredi et le
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h.

Renseignements : 01 47 60 41 33

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 22 mars à 19h à l'hôtel de ville.

Hôtel de ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00



ensemble, agissons pour vivre mieux

SUEZ s'engage à Colombes

SUEZ s'engage au quotidien pour garantir la propreté urbaine tout en respectant l'environnement. Ainsi SUEZ accompagne la ville de Colombes dans son objectif d'optimisation des ressources et de valorisation des déchets avec la mise en service progressive de nouveaux véhicules écologiques, plus silencieux. SUEZ s'engage également à consommer moins d'eau pour le balayage de la voirie et à transformer les petits déchets en énergie réutilisable. Un pas de plus vers une ville durable et une meilleure qualité de vie en ville.

Retrouvez-nous sur : www.suez.com

LE SAVIEZ-VOUS?

7 agences de Colombes
unissent leurs forces de vente !



VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

**Pour un mandat exclusif confié
à une des 7 agences:**

Plus de **40 collaborateurs** à votre service
dans la ville de Colombes.

VOUS SOUHAITEZ ACHETER ?

Bénéficiez des avantages suivants:

Un accès à plus de **100 mandats
exclusifs**, une **optimisation** de votre
recherche.



L'AMEPI est un outil
de diffusion des biens
en exclusivité entre
professionnels utilisateurs.

CENTURY 21 BEAUREPAIRE
25 ter, rue Gabriel Péri, 92700 Colombes
01 47 80 21 00 | beaurepaire@century21.fr
www.century21beaurepaire.com

LAFORET
6, place du Général Leclerc, 92700 Colombes
01 42 42 25 62 | colombes@laforet.com
www.laforet.com/colombes

GUY HOQUET
87, rue du Bournaud, 92700 Colombes
01 55 66 09 09 | colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

ALESCO
8, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes
01 47 80 24 64 | alescoimm@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com

LES AGENTS DE L'IMMOBILIER
14, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes
01 47 86 68 68 | colombes@lesagentsdelimmobilier.com
www.lesagentsdelimmobilier.com

ORPI
5, rue Victor Hugo, 92700 Colombes
01 47 80 33 33 | actionimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/actionimmobilier

FUTUR TRANSACTIONS
1, rue Félix Faure, 92700 Colombes
01 42 42 64 78 | colombes@futurtransactions.com
www.futurtransactions.com